

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série B, Vol. 5, No 39

Montmagny, le 4 février 1955

Editeur: "Le Peuple" Ltée

Ecrasante victoire de M. Ls-O. Roy

Le détail du VOTE

LE MAIRE			
	M. W. Leblanc	M. L.O. Roy	Majorité
Centre No. 1	75	179	104
OUEST No. 2	38	125	87
OUEST No. 4	38	106	33
OUEST No. 6	47	101	54
Sud No. 3	41	138	97
Ind. No. 5	29	158	129
TOTAL	303	807	504
L.O. Roy			
Quartier Centre: M. H. Vézina	M. J.-B. Painchaud	Maj.	
Siège No. 1	159	102	57
Quartier Centre: M. Chs. A. Bergeron	M. R. Morin	Maj.	
Siège No. 2	72	189	117
QUARTIER OUEST			
Siège No. 1	M. A. Corneau	M. M. Marquis	Maj.
Arrondissement No. 2	118	50	68

(Suite à la page 8)

QUARTIER CENTRE



M. Hervé VEZINA, Siège No. 1 M. Robert MORIN, Siège No. 2

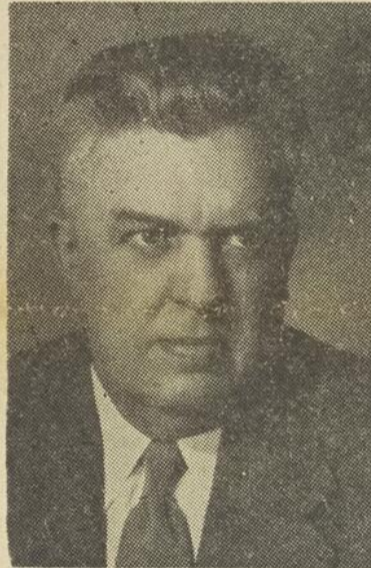
● M. Louis O. Roy est reporté à l'Hôtel de Ville avec une majorité de 504 voix. — Tous ses candidats sont élus. — 81.9% des électeurs exercent leur droit de vote. — Un triomphe sans précédent. — Retentissants échecs. — Dépôt perdu.

La population de Montmagny a donné mardi dernier à M. Louis O. Roy et à son groupe un éclatant témoignage de confiance en lui confiant de nouveau les destinées de la ville avec une majorité comme on n'en avait encore jamais vue à Montmagny.

Sur les 1110 votes exprimés pour le choix du maire, 807 sont allés à M. Roy tandis que son adversaire, M. Wilfrid Leblanc, n'en recueillait que 303. Cette majorité de 504 suffrages donne à M. Louis O. Roy son quatrième mandat comme maire de Montmagny et le place à la tête du conseil de ville pour un terme de trois ans. C'est dans son propre quartier, le quartier industriel que M. Roy a pris la plus forte majorité soit 129, mais les autres quartiers n'ont pas été beaucoup moins généreux.

Quant aux échevins, ils ont tous triomphé par des majorités écrasantes. La plus grande victoire a été remportée dans le quartier Sud par M. Patrice Corriveau qui a défait son adversaire, M. Albert Caron par 161 voix à 22. Selon l'article 185, paragraphe 3 du Code municipal, M. Caron devra laisser son dépôt à la municipalité, puisqu'il n'a pas obtenu le tiers des votes donnés au candidat élu. Plusieurs autres candidats défaits ont frisé de connaître le même sort, mais il n'y a pas d'autre perte de dépôt.

Dans le quartier-centre, M. Hervé Vézina, candidat au siège No. 1, a battu son adversaire M. Jean Baptiste Painchaud par une majorité de 57 voix; établissant un record de majorité à ce siège. Dans le même quartier, M. Robert Morin, candidat au siège No.



2, a défait M. Charles Bergeron, échevin sortant de charge, par une majorité de 117 voix.

Un autre succès d'envergure a été remporté dans le quartier-Ouest par M. Adolphe Corneau, candidat au siège No. 1, qui a battu M. Maurice Marquis, échevin sortant de charge par une majorité de 132 voix. M. Corneau avait essuyé un revers contre M. Marquis en 1953 et avait été défait par une ma-

rité de 54 voix, ce qui, disait-on alors, était le record dans ce quartier. Dans le même secteur, M. André Bernatchez a remporté le siège No. 2 en triomphant de M. Joseph Paradis, échevin sortant de charge, avec une majorité de 161 voix et d'un autre adversaire, M. Omer Fournier, avec une majorité de 142 voix. Au siège No. 3, M. Louis F. Fournier a conservé son siège contre M. Maxime Mercier qu'il a défait par une majorité de 196 voix.

Enfin, M. Arthur Lacroix a été réélu comme échevin du quartier-Industriel en battant son adversaire, M. Réal Morin, avec une majorité de 57 voix. Le pourcentage des votes exprimés a été très fort puisqu'il s'établit à 81.9%. 1,110 électeurs ont exercé leur droit de vote sur un total de 1,355. Si l'on tient compte des malades et des absents, c'est là un pourcentage comme on en voit rarement dans une consultation populaire.

ACTIVITES REGIMENTAIRES

Le Mess des Officiers de Fusiliers du St-Laurent, Détachement de Montmagny, a maintenant repris ses activités.

Pour célébrer officiellement la réouverture du Mess, une soirée aura lieu le 12 février prochain, au manège militaire de Montmagny.

Quartier sud

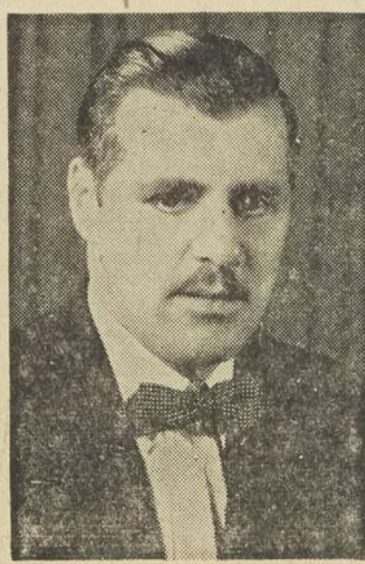


M. Patrice CORRIVEAU

QUARTIER OUEST



M. Adolphe CORNEAU, Siège No 1



M. André Bernatchez, Siège No. 2



M. Louis FOURNIER, Siège No. 3

Quartier industriel



M. Arthur LACROIX

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction :



P. Gros d'Aillon
P. P. Blais
Téléphone : 533
C.P. 128



EDITORIAL

Un mandat sans équivoque...

PAR une majorité jamais vue à Montmagny, l'administration Louis O. Roy vient d'être reportée à l'Hôtel de Ville et la vague de la faveur a été telle qu'elle a balayé sans restriction toute apparence d'opposition à la politique du maire Roy

Certes, la victoire de l'administration Roy ne laissait pas de doute et il était aisé de la prévoir depuis le début de la campagne. Nombreux mêmes étaient ceux qui pensaient qu'il n'y aurait pas d'élection et que le conseil serait renouvelé par acclamation. Mais lorsqu'il fut certain qu'il y aurait lutte, même les plus optimistes n'osaient espérer un tel écrasement.

A la population de Montmagny, nous devons un premier éloge: celui d'avoir une haute conscience de ses devoirs civiques. En effet, le pourcentage des votes a atteint un chiffre-record, puisque près de 82% des électeurs sont allés aux urnes. C'est le signe que les contribuables de Montmagny voient à leurs affaires et l'on ne saurait trop les féliciter de cet intérêt. Il ne reste plus qu'à souhaiter qu'il se maintienne et que, comme le disait M. Louis O. Roy, les contribuables viennent nombreux assister aux séances du conseil, apporter leurs suggestions, discuter avec les édiles les problèmes de la ville.

Quant au mandat donné à M. Roy et à ses échevins, il est sans équivoque. Le peuple a jugé son administration et il l'a trouvée excellente. Il lui a donné toute confiance et l'a investi de la mission de poursuivre le travail si bien commencé. Les électeurs ont considéré les oeuvres accomplies, ils ont fait la comparaison entre les choses promises et les résultats et ils ont trouvé que la balance penchait du bon côté. Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder autour de soi pour comprendre. Toutes nos rues pavées, un service d'eau parfait, une protection efficace contre l'incendie, un avenir économique prometteur et bien d'autres réalisations plaident en faveur de l'ancienne administration.

Enfin, une tardive, mais malpropre, tentative de soulever des scandales, de jeter de la boue sur des gens respectés, de dresser des épouvantails, de faire renaître de vieux "canards" s'est retournée contre ses auteurs.

La population de Montmagny ne s'est pas laissée abuser par ces insinuations malveillantes, elle a vu clair dans les contradictions des adversaires et tout le groupe de l'opposition a payé l'erreur de ceux qui avaient cru que les faux prétextes et les vaines accusations pourraient influencer l'électorat.

Loin de nous l'idée d'accuser de mauvaise foi tous les candidats de l'opposition. La plupart étaient des gens sincères et se sont laissés porter à la candidature sous de fausses représentations ou par suite de pressions renouvelées. Mais ils doivent comprendre qu'ils s'étaient dirigés du côté de gens dont la population n'apprécie guère les services. Partout en général, la lutte a été propre, exempte d'attaques personnelles, mais il a fallu qu'à la dernière minute une note désagréable et malsaine soit lancée par une publication dont la sincérité et le désintéressement ne pouvaient être pris en considération puisque celui qui la dirige était lui-même candidat. Ce fut là, n'en doutons pas, une erreur impardonnable.

Montmagny s'est prononcé d'une façon éclatante. Nous félicitons M. Louis O. Roy et son équipe pour le brillant succès qu'ils ont remporté et les assurons de notre confiance et de notre appui pour le plus grand bien de notre ville.

Pourquoi attendre au printemps

Chaque hiver au Canada des milliers de gens se trouvent en chômage pour des périodes de durée variée, situation qui résulte directement des répercussions du temps froid sur les industries qui emploient ces gens. La diminution de l'emploi commence à la fin de l'automne, s'accélère au cours des trois premiers mois de la nouvelle année, pour atteindre son sommet en mars habituellement. Ce ralentissement de l'activité

économique attribuable au temps froids est coûteux. On estime à 150 millions de dollars approximativement la perte annuelle en salaires et en pouvoir d'achat, et une bonne part des \$138,600,000 versés en prestations d'assurance-chômage au cours de la période de décembre 1953 à avril 1954 est allée à des travailleurs en chômage saisonnier. La perte générale en pouvoir d'achat a aussi des répercussions défavorables dans tous

les domaines d'activité économique et pour nous tous.

Frappés de la situation, les autorités, les milieux industriels et des affaires, les syndicats ouvriers et les groupements locaux ont, ces dernières années, accordé une attention croissante à l'étude du problème et des remèdes à apporter à certains de ses aspects les plus graves.

Quoique extrêmement complexe dans ses multiples ramifications, le problème du chômage saisonnier semble bien avoir certains points faibles se prêtant à une attaque immédiate avec chances raisonnables de succès réel. De récentes études poussées de la question font ressortir que tout au moins certaines de nos difficultés résultent simplement de l'habitude.

Pour la plupart d'entre nous, le printemps est l'époque traditionnelle pour s'occuper de nettoyer, de remettre à neuf et, en général, d'égayer le foyer, et cette attitude s'est répandue au point d'atteindre nos usines et nos places d'affaires. Nous ne tenons pas compte, en agissant ainsi, de la concurrence en matière de main-d'oeuvre que nous faisons certaines industries, et notamment à celle de la construction, juste à un moment où commence leur saison de grande activité.

En voyant à effectuer les travaux intérieurs pendant le temps froid, non seulement avons-nous de bonnes chances qu'ils soient mieux faits, mais aussi qu'ils le soient à l'époque qui convient le mieux. En outre, un projet mieux préparé coûte généralement moins cher. En plus des avantages directs à faire exécuter certains travaux durant l'hiver, il ya aussi les avantages indirects pour la localité et l'économie tout entière.

Recul involontaire

La situation actuelle dans laquelle se trouve l'industrie textile canadienne est une leçon bien pénible pour les Canadiens. En 1951, l'industrie textile de notre pays fournissait environ 66 pour cent du marché domestique et employait plus de 102,000 travailleurs. Aujourd'hui, elle ne fournit à peine que 55 pour cent des besoins des Canadiens et n'emploie plus que 80,000 ouvriers.

Cette situation n'est pas voulue. L'industrie textile fléchit à cause de la compétition étrangère. Les vêtements confectionnés au Japon par exemple, se vendent meilleur marché au Canada que les vêtements fabriqués au Canada. La raison n'en est pas que les manufacturiers canadiens s'enrichissent plus que les manufacturiers japonais, mais plutôt que le coût de la main d'oeuvre au Canada est plusieurs fois celui du Japon.

Le coût de la main d'oeuvre au Japon est de beaucoup moindre

parce que le niveau de vie dans ce pays est inférieur à celui du Canada. Les Japonais ne conduisent pas d'automobile, ils n'ont pas de téléphone, ni de réfrigérateurs, ni d'appareils de télévision. Ils ne gagnent que suffisamment pour défrayer le coût des besoins essentiels et c'est tout. Une manière par laquelle nous pourrions entrer en compétition avec la production japonaise — et celle des autres pays à niveau de vie très bas — est de réduire le nôtre. Personne ne le désire.

Une autre manière, serait de protéger nos manufacturiers par le moyen de droits de douanes raisonnables. A l'heure actuelle, les droits de douanes du Canada sont parmi les plus du monde. Une augmentation des taux ne nous classerait certainement pas parmi les pays à "haut tarif" ou "protectionniste". Une industrie textile bien portante est essentielle à notre prospérité et notre sécurité nationale. C'est notre devoir de la protéger. Et la même chose est vraie pour nombre d'autres de nos industries.

"Clinton News Record"
Clinton, Ontario

Ici J.O.C. parle

MILIEU DES LOISIRS

Si donc l'atmosphère des usines est démoralisatrice, si celle du foyer est vide de sens, il faut bien ajouter que celle du milieu des loisirs est encore plus dégradante.

Le jeune ouvrier se hâte de quitter l'usine, et rien ne l'attire au foyer. C'est donc la rue qui l'attend, le milieu des loisirs où il faut le suivre encore si l'on veut compléter le tableau de sa situation. Il suffira de noter deux traits pour donner une idée de ce qui se passe pendant les heures où l'ouvrier semble jouir de sa liberté: les loisirs commercialisés et la désorganisation urbaine.

LOISIRS COMMERCIALISES

Qu'y a-t-il pour le jeune travailleur qui veut fuir l'usine et faire diversion à la désolation de son foyer? Qu'y a-t-il sinon la rue et ses parasites: les débits de journaux et magazines, les hôtels, les cinémas, les salles de danse, les salles de pool, les tabagies, les salles de jeux et les maisons de débauche? Et partout, dans chacune de ces boîtes, on tient une école de vice, plus ou moins avancée, selon les habitués et les tolérances.

C'est l'exploitation organisée des masses populaires, c'est le commerce du plaisir, et c'est presque la seule issue possible au besoin de distraction des jeunes ouvriers.

Je ne veux cependant pas pro-

(Suite à la page 6)

Avez-vous une question à poser concernant

L'assurance-chômage ou le placement

*Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Montmagny. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser:—

Q—Si je suis en chômage et que je touche des prestations d'assurance-chômage, puis-je me rendre dans une autre région pour y trouver un emploi sans perdre mon droit aux prestations?

R—Il se peut que vous perdiez ce droit si vous n'avez pas le bureau local de votre intention. N'oubliez pas, toutefois, que le Service de placement vous offre ses bons offices; il dispose de tous les renseignements voulus touchant les emplois au pays. Il serait bon de consulter un préposé au placement avant d'encourir des frais de déplacement à travers le pays.

Q—Je suis linotypiste. Supposon que je sois congédié en raison d'un ralentissement d'activité

et que je présente une réclamation de prestations, suis-je obligé d'accepter n'importe quel emploi qu'on m'offrirait, que ce soit dans le genre d'emploi qui est le mien ou non et sans égard au taux de rémunération offert?

R—Non, pas au début. Toutefois, il se peut que vous soyez exclu du bénéfice des prestations si vous refusez un emploi jugé approprié. Après une certaine période, un emploi autre que dans votre genre ordinaire de travail peut être jugé approprié dans votre cas, si les salaires et les conditions de cet emploi sont ceux qui ont cours dans la région où cet emploi se situe ou sont ceux observés par les bons employeurs de la région.



LE PEUPLE



Le premier Viscount à turbo-propulseurs Rolls-Royce d'Air Canada voit Montréal pour la première fois. Ce prestigieux appareil sera bientôt mis en service sur le réseau interurbain des TCA ouvrant une nouvelle ère dans l'histoire de l'aviation nord-américaine. (Photo TCA)

Funérailles de M. Gérard Léveillé

D'imposantes funérailles ont été faites lundi le 24 janvier, en l'église St-Thomas de Montmagny, à la mémoire de M. Gérard Léveillé, agent de la Metropolitan Life à sa retraite, décédé subitement à l'Hôtel-Dieu de Montmagny le 19. Avantagusement connu dans notre région, il comptait un large cercle d'amis, et était par sa bonne humeur et sa gaité la joie de son entourage. Outre son épouse, dame Clarilda Gosselin lui survivent un fils, Jean-Paul, et deux filles, la R.S. Marie-Gérard, Gabrielle, des SS. N.D. de l'Espérance, et Mlle Louise Léveillé, de Québec. Il était le frère de M. le chanoine Joseph Léveillé, curé de St-Pamphile de l'Islet.

Parmi ses soeurs: Mme Philias Lemieux Joséphine, de St-Nazaire de Berry; Mme Léopold Tremblay Jeanne, de St-Romuald, ainsi que Mlles Alexandrine, Lucienne, de Lévis, et Juliette de St-Pamphile. Une belle-fille, Mme Jean-Paul Léveillé Georgette Cloutier, et trois petits-fils, Louis, Michel et Pierre Léveillé. Son beau-père, M Adélarde Gosselin, de St-Charles. Beaux-frères et belles-soeurs: Philias Lemieux, Léopold Tremblay, Lévi Fournier; MM. et Mmes Joseph, Henri et Donat Gosselin, St-Charles; Arthur Gosselin, Lauzon; Léon Lemelin, Vautrin, Abitibi; Pierre Dutil, St-Nérée; J.M. Bégin Lionel Langlois, Lévis; Mme Lucien Léveillé, Lévis, Ls-P. Bégin,

Montréal. Il laisse en outre plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces.

Un imposant cortège composé de parents et d'amis, nombreux citoyens en vue, hommes d'affaires, représentants de plusieurs firmes industrielles et commerciales figuraient dans les rangs du défilé qui accompagna la dépouille mortelle du regretté disparu, de sa résidence à l'église paroissiale, où des funérailles solennelles lui ont été faites. Portait la croix, M. Emilien Blanchet. A l'église, M. l'abbé L.G. Paquet, curé de St-Pierre, fit la levée du corps, cependant que le service funèbre fut célébré par le chanoine Léveillé, frère du défunt. Il était assisté de MM. les abbés Adrien Forgues et Gérard Lévesque, vicaires, comme diacre et sous-diacre. Au chœur, Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., le chanoine Gérard Gariépy, chancelier du diocèse de Ste-Anne de la Pocatière, les abbés Elisée Simard, curé de St-Aubert, L.G. Paquet, curé de St-Pierre, Jean-Charles Nicole, vicaire à St-Pamphile; les RR. FF. Basilien et Guillaume, S.C.

Aux premiers rangs de la nef, les RR. SS. Marie-Gérard, S. Marie-Julie, supérieure de l'Hôpital N.D. de l'Espérance, Qué. S. Marie-Mathilde, S. Marie Ste-Anne, S. Marie-Cécile, des religieuses Notre-Dame de l'Espérance, de Québec.

Au départ de la résidence mortuaire, le deuil était conduit par le fils du défunt, son frère, M. le chanoine Léveillé, son beau-père, ses beaux-frères, les nombreux neveux, cousins, et les autres parents parents déjà mentionnés.

Furent remarqués dans les rangs du cortège, MM. J.A. Boily, gérant adjoint de la Metropolitan Life, division de Lévis; Léonce Cloutier St-Georges, Beauce; le Dr J.M. Léveillé, Lévis; Paul-Eugène, Lucien Denis et Bernard Léveillé, Lévis; Lévi, Jean-Guy et Rolland Fournier; le maire Louis-O. Roy, Edmond Lainesse, J.P. Fournier, Emile Pelletier, Roland Robin, Rodolphe Després, Wilfrid et Gilbert Boutin, Lévis; Philippe, J.B. et A. Labrie, St-David de Lévis; Jacques Bégin, Lauzon, Emile Boutin, St-Charles; Arthur Boutin, Berlin, N.H.; Chs-E. Létourneau, Geo-Emile Leblanc, Nap. Messervier, Antonio Paré, Nap. Dionne, Désiré Gaulin, J.E.A. Michaud, Auguste Courcy, Noé Dufour, Caius Simonneau, Olivier Dionne, J-Chs. Lemieux, J. René Côté, Albert Boulet, Rodolphe Fournier, Albert Caron, Amédée Boulanger, Emile Langlois, Maxime Mercier, J.A. Blanchet, St-Pamphile; Evariste Laflamme, Georges Collin, Wilfrid Leblanc, Théodule Bernier, Adrien Clavet, Raymond Bilodeau, Donat Poirier, Ls-F. Carin, St-Pamphile; Léger Laurendeau, Adélarde Gaudreau, Ludger Lagacé, Hector Lepage, J-Charles Boutin, Georges Hébert, N.P.; Alex. Chouinard, CR Donat Morin, André Corriveau, Robert Morin, Hector Leclerc, Roger Dallaire, Jules-A. Veilleux, Amédée Coulombe, Grégoire Doyon J-Marie Proulx, Jos. Francoeur, Alfred Dion, et plusieurs autres.

A l'exception des parents de la famille déjà mentionnés, les personnes suivantes se sont rendues à Montmagny pour assister aux funérailles: Mme Dr. J.M. Léveillé, Lévis; Mme Léonce Cloutier, St-Georges, Beauce; Mlles Thérèse, et Lucie Léveillé, Lévis; Mme Emile Boutin, St-Charles, Mme Lucien Léveillé, Lévis; Pauline Gelly Lucille Labrie, Fernande Fournier Lévis; Jeanne Nadon, Montréal.

M. Marcel Ruelland, de notre ville, agissait comme directeur de funérailles.

A la famille éprouvée par ce deuil, nos vives et sincères condoléances.

BUREAU TOUS LES JOURS

Dr Emmanuel Gobeil

OPTOMETRISTE

Est à son bureau, dans l'édifice Allard, 63 rue St. Jean-Baptiste, tél: 43 tous les jours aux heures suivantes: 10.00 a.m. à midi et de 1.30 p.m. à 5.00 p.m.

Bureau le soir, les lundi, mercredi et vendredi, de 7.00 à 8.00 p.m. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

Service d'éducation du CSC

Le Gouvernement se vante aujourd'hui de dépenser tant et tant pour l'éducation. Le contribuable trouve lourdes les taxes scolaires et les parents se plaignent que les livres coûtent cher.

Cependant, la gent écolière est de plus en plus prolifique, et les parents se sacrifient de bonnes grâces pour tenir leurs enfants aux études. C'est là un fait bien encourageant.

Bon gré, mal gré, depuis un couple de décennies à peine des écoles supérieures ont surgi pour les délaissés et les moins fortunés. Ces écoles hissèrent leurs élèves au sommet du cours Primaire Supérieur. Intéressant n'est-ce pas, mais triste aussi, car là doivent s'arrêter les moins doués comme les talentueux. Des éducateurs immédiatement se sont alarmés et sont allés aux faits.

Après quelques démarches fructueuses, les Universités furent aisé d'accepter ces désemparés aux facultés scientifiques après une année complémentaire comblant les déficiences du cours officiel. Cette audace, doublée de patriotisme donnait aux canadiens-français la possibilité dorénavant d'aspirer aux hautes études et de devenir ingénieurs.

A ce stage, un problème pécuniaire surgit pour certains parents peu fortunés: comment arriverait-on avec une famille souvent nom-

breuse, à payer l'université de son gars. Comme la charité chrétienne nous demande de faire pour les autres ce qu'on voudrait que les autres fassent pour nous, des éducateurs et des amis de la jeunesse mirent à l'essai le Prêt d'Honneur, fruit de souscriptions particulières et populaires. Par la suite, je ne sache pas qu'on eut autre chose que des félicitations à adresser aux auteurs de cette innovation. Si l'on veut connaître les bienfaits du Prêt d'Honneur, on n'a qu'à s'informer auprès des autorités et des étudiants de l'Ecole Supérieure Richard de Verdun, de l'Ecole de Génie de Sherbrooke, de l'Ecole Supérieure St-Fidèle, Québec, de l'Ecole Supérieure de St-Georges de Beauce, etc, etc.

(Suite à la page 6)

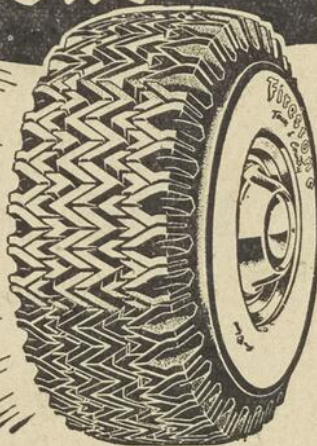


Conduisez avec
Confiance cet
hiver!

SUR LES NOUVEAUX
**PNEUS D'HIVER
TOWN & COUNTRY
Firestone**

SUR LA GLACE OU LA NEIGE
DANS LA PLUIE OU LA BOUE
PAS DE BOURDONNEMENT
PAS DE VIBRATION
FLANCS NOIRS OU BLANCS

Voyez-les aujourd'hui chez



Technicien Garage Service

R.R. No. 1

MONTMAGNY

BOIS BRUT ET PREPARE

Contre-plaqué en feuilles de toutes grandeurs; portes en B.C.Fir et en merisier, bois à plancher, planches de B.C.Fir, marches et contremarches d'escaliers, moulures en bois et en métal, planche murale, arborite, masonite et tuiles de toutes nuances, amiante, Roll Brik, bardau d'aéophalte, etc., etc.

LEMIEUX ET PROULX

Distributeurs autorisés, de St-Vallier à Ste-Anne, jusqu'à la frontière américaine, de tous les produits de la Cie de contre-plaqué Ste-Marie.
Rue du Palais de Justice
MONTMAGNY, — — — Tél.: 340-W

La Saint Valentin...

14 février! la Saint-Valentin! Si cette journée évoque instantanément l'image d'un beau coeur rouge symbole d'un amour ardent plus ou moins avoué, il arrive aussi que parfois elle offre une occasion de taquineries qui, si elles ne sont pas méchantes (garçons-nous en bien), sont aussi un signe d'affection.

La maîtresse de maison peut profiter de l'occasion pour donner à la présentation de son menu ce jour là une petite teinte "à la valentine". Tout le monde s'en réjouira et elle-même y trouvera un moyen d'ajouter de l'imprévu pour parer à ce qu'elle appelle peut-être la monotonie quotidienne de l'élaboration et de la préparation du menu. Pour beaucoup de ménagères déposer sur la table de famille des aliments trois fois par jour, sept fois par semaine est une véritable corvée. Cependant, une célébration un peu spé-

ciale signifie un renouveau, de l'enthousiasme aussi. La vie, notre vie est faite de détails lesquels peuvent devenir routiniers si on n'y prend pas garde. Il suffit d'y mettre un peu de piquant d'enthousiasme, d'y ajouter un brin de nouveauté ici et là et le panorama des taches quotidiennes se transforme. Un peu comme un clavier dont on peut tirer toute une litanie de sons uniformes aussi bien qu'une sérénade enjouée ou une sarabande endiablée selon l'âme qu'on y met.

Voici un menu d'hiver tout simple offert par les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada en même temps que des suggestions pour le transformer en un menu de fête, fête de la Saint-Valentin: l'entrée un jus de fruits ou de légume, un pâté de boeuf et de rognons accompagné de pommes de terre es-

cortées d'oignons et d'une salade au chou à la vinaigrette; dessert, un gâteau de pommes simplement préparé d'une sauce en gelée dé-moulée. Pour le soir, crème de blé d'Inde avec croûtons, salade au poulet ou au jambon, gelée de tomate sur laitue avec céleri et un dessert à la canadienne, soit des croquignoles servis par exemple avec des confitures au prune et... un tantinet de crème.

Voilà évidemment un menu peu compliqué. Le pâté de boeuf préparé des parties les moins dispendieuses du boeuf et de rognons coupés en cubes sautés, assaisonnés et cuits en sauce le tout recouvert ensuite d'une abaisse de pâte. Quoi de plus facile, quoi de plus banal même! Mets délicieux cependant s'il est bien fait, bien condimenté; mets attrayant par sa belle croûte dorée. Pour la Saint-Valentin, au lieu de déposer l'abaisse comme cela sans

plan défini, pourquoi d'un coup de pouce à l'un des coins des rectangles de pâte ne pas en faire de jolis coeurs? Ce serait dans l'esprit du jour.

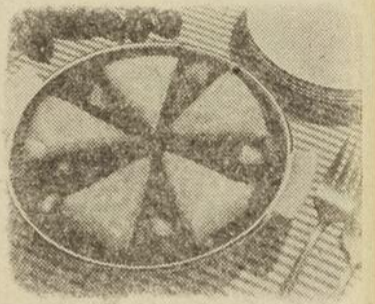
Et personne dans la famille ne pourrait s'empêcher d'apprécier l'affection que ce geste traduit. Une autre ménagère taillera des betteraves en coeurs et les disposera tout autour de la salade au chou ou encore elle ajoutera quelques gouttes de colorant rouge pour rosier la gelée aux pommes car le rouge et le rose sont avec le blanc les couleurs de la Saint-Valentin. Cela ne doit cependant pas signifier un trop gros surplus de travail mais seulement la préoccupation de faire "un quelque chose" de spécial. Tout est dans la manière...

Le soir, le repas plus léger se prête quand même à l'esprit de la fête. Ce pourrait être la gelée de tomate qui soit préparée dans des moules en forme de coeurs ou bien la salade décorée d'un coeur composé de lanières de piment rouge ou d'olives farcies ou même de cubes de carottes, pourquoi pas?

Ainsi, d'aliments non dispendieux simplement en y mettant un peu d'imagination, la ménagère peut préparer un délicieux menu spécial. La gelée de pomme à pour éléments de base de la sauce ou de la purée de pomme en conserve. Le bas prix de la volaille facilite l'emploi d'une bonne poule pour un succulent bouillon ainsi qu'un repas de volaille braisée la veille et la dessert (restes) s'accommode dans la salade du soir, le lendemain. Le jus de tomate et le blé-d'Inde sont tirés de l'armoire aux conserves. Mais le tout, l'idée, la préparation, la décoration viennent du coeur de la Maman "la Valentine par excellence"!



Servez-vous de Sauce au Boeuf pour un Pate de Viande



Le boeuf et les biscuits, sous forme de pâté, ont toujours du succès. Car ce plat, fait avec des restes de toutes sortes, est un mets délicieux.

Toute la famille se réglera avec ce pâté comme plat principal. et ne sonnera jamais que vous avez pu le faire avec des restes (boeuf cuit, pois, pommes de terre) et quelques ingrédients que vous avez toujours sous la main (sauce au boeuf en boîte, farine, mélange pour pâte à croûte de tarte). Quant à vous, Madame la Ménagère, vous pouvez vous reposer sur vos auries, car vous mettez beaucoup moins de temps à le préparer quand vous employez de la sauce au boeuf en boîte, toute faite. Ayez-en sous la main pour vos ragouts plats aux nouilles et au riz, et pour verser sur toutes sortes de viandes.

Pour économiser du temps en profitant de votre four chaud faites cuire le dessert en même temps que le pâté de viande. Remplissez des pommes évidées d'atacas frais (cuits) et versez du sirop de sucre par-dessus. Le temps de cuisson des pommes est un peu plus long que celui du pâté, mais cela vous permettra de les avoir bien chaudes et juteuses au dessert.

Pendant que votre pâté et vos pommes sont au four, préparez une salade verte à la vinaigrette. Ces préparations ne prennent que peu de votre temps précieux, et tout est prêt l'heure où la "troupe" arrive pour se mettre à table.

UNITE SANITAIRE

Lundi 7 février — Ste-Euphémie: 2-3 hrs Clinique de bébés au village.

Mardi 8 février — Cap St-Ignace: 2-3 hrs. Clinique de bébés.

Montmagny: Clinique dentaire.

Mercredi 9 février: — Clinique antituberculeuse, avant-midi seulement.

St-François: 2-3 hrs, Clinique de bébés au village.

Jeudi 10 février — Montmagny 2-4 hrs — Clinique de bébés.

Vendredi 11 février — St-François. Clinique dentaire.

Dr. A. Dumas, m.h.

PATÉ A LA VIANDE ET AUX BISCUITS

- Garniture:
- 1 tasse de boeuf cuit, coupé en cubes
- 1 boîte (1 1/4 tasse) de sauce au boeuf
- 1/2 tasse de pommes de terre cuites coupées en cubes
- 1/2 tasse de pois cuits
- 1/4 tasse d'oignon haché
- 2 cuillerées à soupe de persil haché menu
- 2 cuillerées à soupe de farine
- 1 cuillerée à thé de sauce Worcestershire
- 1/2 cuillerée à thé de sel

Croûte: Préparez votre pâte comme pour faire une seule croûte.

Mélangez tous les ingrédients pour la garniture dans un plat-casserole de 1 pinte. Recouvrez avec votre pâte dans laquelle vous faites des lentes pour permettre à la vapeur de s'échapper. Faites cuire à four chaud (400°F environ 45 minutes; ou jusqu'à ce que la croûte soit dorée. 4 portions



“Grâce à Campbell's, je n'ai que l'embarras du choix...”

Qu'il s'agisse d'un repas léger ou d'un dîner élaboré, les membres de votre famille, tout comme vos invités, apprécieront toujours une bonne soupe chaude. Chez Mme Payeur, les enfants réclament de la soupe à tous les repas et, grâce à Campbell's, la maman n'a que l'embarras du choix: 23 soupes différentes, toutes pareillement succulentes... chacune étant le résultat de nombreuses années de spécialisation dans l'art de préparer des soupes de qualité nettement supérieure.

Toutefois, la famille Payeur conserve une préférence marquée pour la soupe aux légumes Campbell's. Les couleurs vives des 15 tendres légumes qui la composent font la joie des enfants, et le papa apprécie toujours l'arôme délicat du riche bouillon de boeuf. C'est un régal chaque fois! Achetez-en plusieurs boîtes dès aujourd'hui.

La soupe aux légumes

Campbell's

Les soupes Campbell's se vendent plus au Québec que toutes les autres marques réunies.

dit Mme L. Payeur, de Thetford Mines, P.Q.

Mme Payeur, dont l'époux est propriétaire du cinéma "Pigalle", à Thetford Mines, est la mère de deux charmants enfants: Patricia et Lawrence.



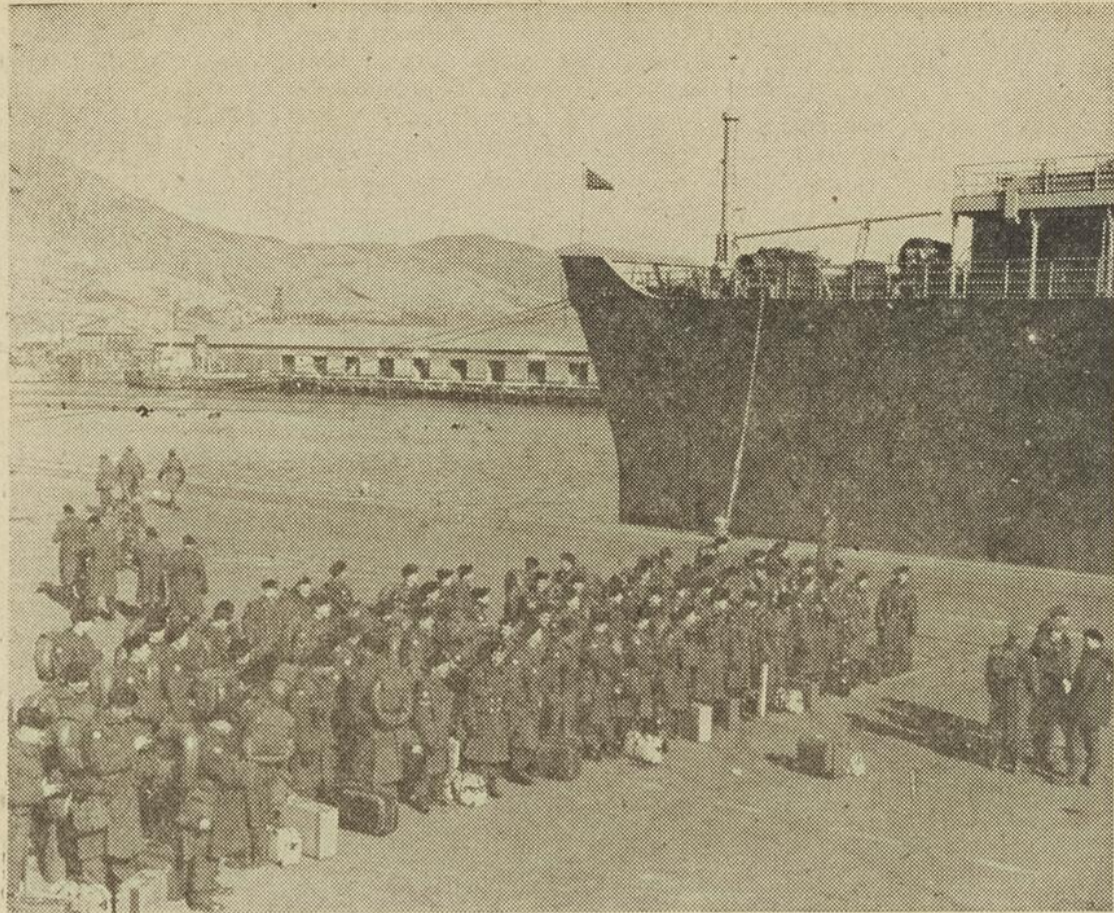
SUR LES ONDES DE CKBM

VOUS ETES CORDIALEMENT INVITES A VOUS JOINDRE
Au club 1490
de 9h. a 9h.55 a.m.



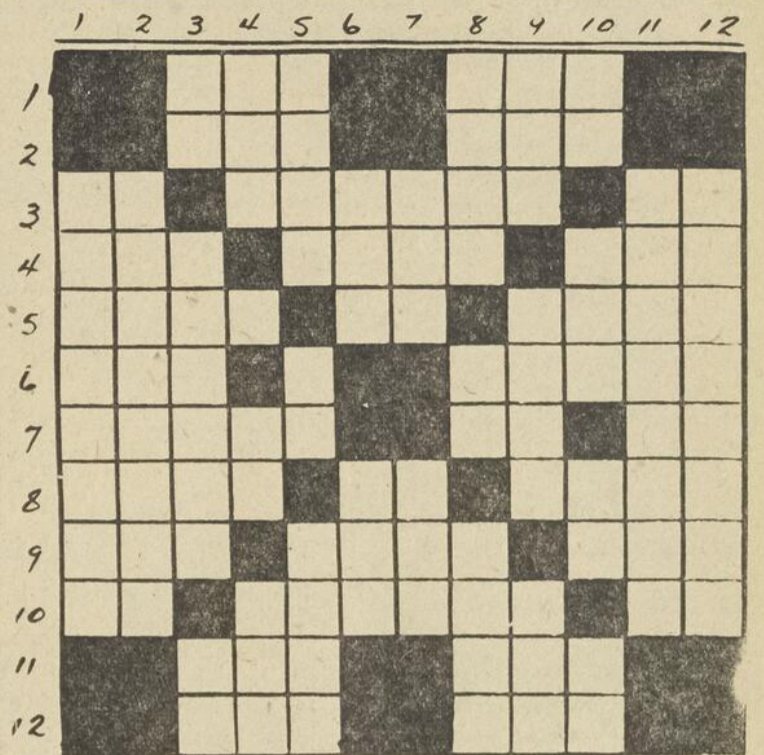
Trouvez la solution de la charade

Joignez à votre réponse une preuve d'achat chez l'un des commanditaires mentionnés au cours de ce programme et vous pourrez gagner de belles sommes d'argent.



Avec le départ de Corée du 42e atelier d'infanterie, GEM, le programme de réduction de deux tiers des forces canadiennes en extrême-Orient s'achève. Sur le quai à Pusan, Corée, ces soldats attendent l'ordre de s'embarquer à bord du General M.M. Patrick qui les transportera à Seattle. On les attend au Canada au début de février. (Photo de la Défense nationale)

MOTS-CROISES HEBDOMADAIRES



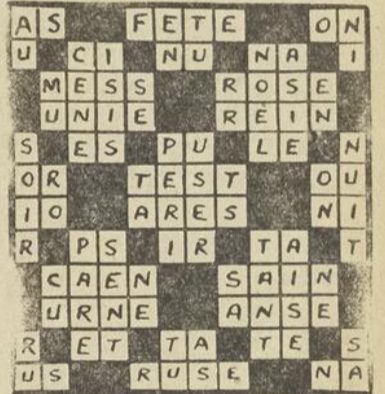
QUARANTE-SEPTIEME PROBLEME

Horizontalement

- 1 - Unité de mesure pour les surfaces agraires - l'été d'une tige de blé.
- 2 - Aride - Rayon de lumière.
- 3 - Initiales d'une province canadienne - Alle. dehors - Symbole chimique du baryum.
- 4 - Souverain, chef d'un royaume - Amène vers soi - Rongeur - Saive qui découle de la bouche.
- 5 - Animal sauvage à fourrures - Symbole chimique du titane - Salive qui découle de la bouche.
- 6 - Pommade de blanc de plomb - Qui est du œz.
- 7 - Declivité - Terminaison d'infinifitif - Temps du verbe rire.
- 8 - Ancienne ville de l'Italie - Temps du verbe avoir - Qui contient de la soude.
- 9 - Bière anglaise - Ce qu'on expose au jeu - Petit berceau.
- 10 - Deux lettres de rue - Sorte de petits chapeaux pour hommes - Deux lettres qui se suivent dans l'alphabet.
- 11 - Condiment - Adjectif possessif.
- 12 - Celère - Point cardinal.

Verticalement

- 1 - Troupe d'animaux domestiques vivant et paissant ensemble sous la surveillance d'un berger.
- 2 - Neuve.
- 3 - Le premier en son genre -



SERVICE GRATUIT

du posage de prélaris, tapis ou tuiles achetés de **Bertrand Blanchard** 19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

Retraite fermée

Du 15 au 18 février, au Cénacle, 611, rue St-Cyrille, Québec, retraite fermée, pour dames et jeunes filles, sous les auspices de La Ligue Catholique Féminine.

Prédicateur: R.P. Donat Vézina, CSSR.

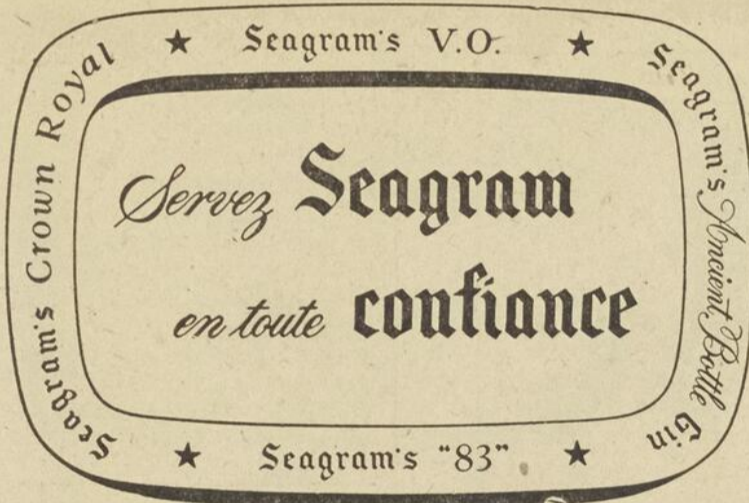
On est prié de donner à Mlle Angéline Bécharé.

Ligue Catholique Féminine

Soirée récréative, le 18 février au soir, pour les oeuvres de la Ligue. Le prix d'admission est de .50 cts. La direction acceptera tous les prix qu'on voudra bien lui donner.

La soirée aura lieu à la salle du Conseil de ville, à 8 hrs. On espère une belle assistance.

Encouragez nos "ANNONCEURS"



No 4 — Catherine de Saint-Augustin



CATHERINE SE PREPARE A SA FUTURE VOCATION D'HOSPITALIERE

1. — La maison des grands-parents de Launay était comme un Hôtel-Dieu, dit un vieux récit, où tous les malades, les besogneux étaient reçus et traités charitablement.



2. — "Notre petite dès lors était façonnée pour être un jour Hospitalière". La divine Providence, par Ses admirables desseins ne conduit-Elle pas tout à la fin qu'Elle projette ?



3. — Catherine fait sa première communion le jour de la Toussaint 1640. Elle a huit ans. "Lorsque je fis ma première communion, dit-elle, j'eus une si forte conviction que Dieu me voulait sainte, et qu'assurément je le serais, que je ne pouvais m'ôter cela de la pensée quoique je fisse; mais... j'avais peine à me résoudre de faire ce qui devait me sanctifier".

Dessins de Mme Odette Fumet-Vincent

Annonces classifiées

A VENDRE — Maison de 5 logements, en parfait ordre, \$4,500.00 comptant, balance conditions faciles.

A VENDRE — Maison située sur la 4^e Rue, libre à l'acheteur, \$1,500 comptant.

A VENDRE ou à échanger, poste de commerce comprenant propriété et marchandises.

A VENDRE — Maison située sur la rue St-Aldéric, réparée à neuf, à vendre pour \$3,800.00 comptant.

S'adresser à **GONZAGUE BELANGER**, notaire, 4, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Tél: 592 8-jno

MAISON A VENDRE — Maison située à 16, rue Ste-Brigitte. Pour informations, s'adresser à M. Louis Georges Fortier, Chemin de la Gare, Montmagny. Tél: 832w. 21-jno

A LOUER — Grand appartement à louer meublé si désiré. Pour information, s'adresser à:

JEAN-PAUL TREMBLAY
RUE DU PEUPLE
ou à l'Imprimerie **LE PEUPLE**

A LOUER — Logement de 4 pièces, situé sur la rue Frontenac. S'adresser par téléphone à 188, Montmagny. 21-3fs

AGENTS DEMANDES

Agents demandés pour vendre ligne complète de produits alimentaires, pharmaceutiques et de beauté, ainsi que 125 nouveautés. Bons territoires disponibles. Ecrire à **PRODUITS POPULEX** Limitée, 5215 rue Berri, Montréal.

SERVICE...

(Suite de la page 3)

Ce Prêt d'Honneur, qui est un prêt ordinaire sans intérêt, a pour but de favoriser les talents de nos subalternes. Prêt d'Honneur! Prêt qui favorise des talents de chez nous qui se perdraient, si on ne leur aidait financièrement. Prêt qui aide les familles nombreuses à hisser un ou deux de leurs fils au sommet des études universitaires. Prêt qui encourage à gravir les sommets scientifiques. Prêt qui suscite l'éclosion de vo-

lations scientifiques, dont Québec a tant besoin aujourd'hui. Prêt qui incite à aspirer aux postes qui nous ont trop longtemps échappé. Prêt qui permettra demain de compter pour notre industrie des hommes qui travailleront pour nous. Prêt qui fournira à notre province les ingénieurs qu'actuellement on paie de nos richesses. Prêt qui incitera les nouveaux ingénieurs à se pencher sur le sort de leurs semblables non fortunés.

O la belle oeuvre de patriotisme et de charité à laquelle on n'a pas pensé sciemment ou non! Chers amis, mettez-vous à la place d'un élève travailleur, courageux et talentueux mais sans le sous. Vous seriez heureux et reconnaissant de ce qu'on vous aide. Dès lors vous seriez fiers de pouvoir tendre vers votre idéal, de faire fructifier les talents que le Seigneur vous a donnés, de travailler pour ainsi dire sur un plan national. Et vous auriez mille fois raison! Ici je n'ose pas reprendre l'exemple du même élève sans ressource qu'on délaisserait. La perspective en est trop triste mais combien réaliste, égoïste et si près de nous.

Jeunesse de chez nous, éprise d'idéal, clame que l'avenir sera ce qu'on le fera; crie ton besoin d'aide à qui veut l'entendre; dis à temps et à contre temps qu'on cesse de se jalouser et qu'on s'aide intellectuellement et monétairement; dis et redis sans fausse honte la condition de tes parents. Et tous ceux qui savent ce qu'est l'éducation et l'instruction entendront ta voix.

Beaucoup de parents font de grands sacrifices pour faire donner à leurs enfants une instruc-

Funérailles de Mme Xavier Roy

Les funérailles de Dame Léda Marceau, épouse de M. Xavier Roy décédée après une longue maladie, à l'âge de 79 ans et 10 mois, ont eu lieu le 15 janvier en l'église de St-François de Montmagny et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime à l'égard de la défunte et de condoléances à l'adresse de la famille en deuil.

M. le chanoine L-H. Paquet, curé de la paroisse, a fait la levée du corps et a chanté le service, il était assisté de M. l'abbé Ls. de G. Paquet, curé de St-Pierre et M. l'abbé J-B Bélanger, curé de Berthier qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils, M. Anatole Roy de St-François et M.

tion qu'ils n'ont pas reçu eux-mêmes dans les écoles publiques; Aujourd'hui la chose est possible. Mais peu de parents songent à l'Université à cause de leur gousset d'abord et ensuite parce que l'élan n'a pas été donné. Heureusement qu'il se donne dans notre milieu. Il ne nous reste qu'à mettre l'épaulement au mouvement.

Que l'on n'allègue pas la multiplicité des oeuvres. L'échelle des valeurs place haut l'éducation de la jeunesse. Si on ne veut pas voir cette jeunesse d'aujourd'hui grossir demain les rangs des désabusés et des blasés, qu'on l'aide généreusement. C'est ce qu'elle demande et ce pourquoi elle espère vous remercier lorsque des amis de l'éducation vous tendront la main.

Paul-Emile Roy de Montréal; ses filles: Mme Augustin Guillemette née Gracia Roy, Mme Amédée Gosselin, née Irène Roy, Mme Gérard Bonneau, née Adéline Roy et Mlle Yvonne Roy; ses frères: MM. Ovide Marceau de Rimouski et Ovide Marceau de Détroit; sa soeur, Mme Laurent Bernard; ses gendres: MM. Augustin Guillemette, Amédée Gosselin et Gérard Bonneau; ses belles-filles: Mme Anatole Roy, Rosa Théberge, et Mme Paul-Emile Roy, Juliette Brochu; ses petits-enfants, Julien, Ronald, Norbert et Fleur-Ange Bonneau, Raymond, Augustin, Jérôme, Jean-Marc, Rosaire, Elizabeth, Léonce et M-Alice Roy, Mme Léon Gosselin, Mme Alexandre Bernier, Mme Wilfrid Buteau, Charles, Aimé, Robert, Hélène, Huguette, Lucille et Bertha Théberge, Mme A. Lefebvre, Mme Guy Bouchard, Carmen, Rosaire et Ginette Roy; ses neveux: MM Edgar et Roméo Roy et Eugène Roy de La Durantaye, Alfred Marceau de St-Valier, Wellie Bolduc de Ste-Euphémie, Emile Roy de St-Raphael, Patrick et Charles Desrochers.

Au départ de la résidence mortuaire, la croix était portée par M. Isidore Théberge, et le cercueil était porté par MM. Léandre et Roch Roy, Robert Guillemette, et Hilaire Bonneau, tous petits-fils de la défunte.

(Suite à la page 7)

ICI J.O.C. PARLE...

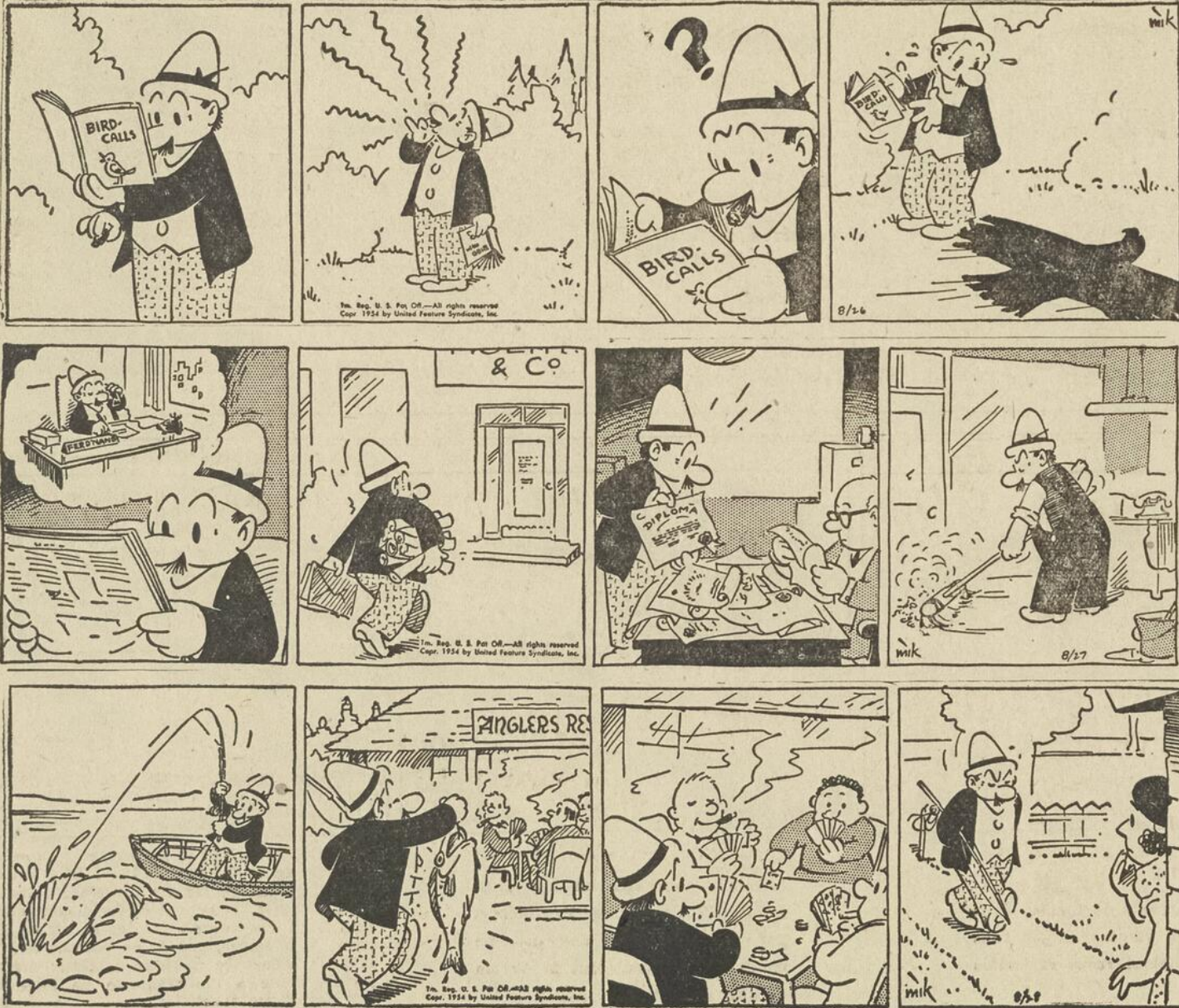
(Suite de la page 2)

éder par comparaison, celle-là suffit d'ailleurs à partager les responsabilités si l'on veut se donner la peine de réfléchir un peu sur ce sujet. Les loisirs commercialisés sont donc la plaie de notre siècle et la jeunesse ouvrière est la première à en souffrir et la plus incapable de réagir contre les profiteurs publics qui la tiennent à leur merci.

La direction de la J.O.C. de Montmagny comprenant la situation peu favorable dans laquelle les jeunes travailleurs sont placés, met à leur disposition plusieurs jeux gratuitement et pour le pool charge un prix modique qui leur permet de s'amuser sans qu'il leur en coûte trop cher.

Robert Michaud,
Propagandiste de la J.O.C.

Les Aventures de FERDINAND



A VOTRE SANTÉ



Pour que des dents
La santé persiste,
C'est deux fois l'an
Jean chez le dentiste!

Ministère de la Santé Nationale
et du Bien-Être Social

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.
DEPUTE DE MONTMAGNY

27, rue BUADE, — QUEBEC.

RENE SAMSON Entrepreneur-Electricien Vente d'accessoires électriques Rue St. Jean-Baptiste—Tél: 209 — MONTMAGNY —	ROBERT DORVAL Arpenteur-Géomètre 16, rue St-Pierre Montmagny, Quà. — Tél: 633-W —
--	--

Pour toutes vos assurances consultez

Philippe Roy Inc.

Courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY

Bureau: 102, St. Jean-Baptiste — Rés. 5, St-Joseph, Tél: 240
Tél: 92 Rés. 5, Morin, Tél: 855

ASSURANCES

"La Laurentienne" Feu, Automobiles,
Assurance sur la vie Responsabilités, Accident.
Jean-Marie PROULX HEBERT & PROULX

MONTMAGNY, TEL.: 73

Jean-Paul CLOUTIER B.A.	Maurice CLOUTIER B.A., L.L.L.	Gaston CLOUTIER
Licencié en Sciences Commerciales	Notaire	Courtier d'Assurances

Saint-Paul de Montmagny
Cté de Montmagny, — P. Qué.

RAOUL LEVESQUE Agent d'assurance-vie "LA SAUVEGARDE" Compagnie Canadienne française Rue du Manoir — Té: 226 MONTMAGNY, P.Q.	Dr Cajetan Gauthier F.R.C.S (C) Bureau à l'Hôtel-Dieu Consultations chirurgicales tous les après-midi de 2h. à 4h. sauf le samedi et les lundi, mercredi et vendredi soirs.
---	---

Tél: 462 Casier Postale 397 Dr. Germain FORTIN Médecin-Chirurgien Spécialité: Maternité et Gynécologie 9 Ste-Julie — Montmagny (Voisin Hôtel de Ville)	Dr ANTOINE Fiset Médecine générale Obstétrique CONSULTATIONS: tous les jours de 9 h. a.m. à 9 h. p.m. URGENCE: en tout temps 8, rue St-Jean-Baptiste Tél: 755 — MONTMAGNY
--	--

Dr Edgar DENAULT MEDECIN-CHIRURGIEN Rue St-Ignace, — Tél: 384 MONTMAGNY	Bureau à Montmagny le SAMEDI à l'Hôtel-Dieu Dr Paul BIGUE Spécialité: Maladies des YEUX OREILLES, NEZ et GORGE. 449, 3ième Avenue, QUEBEC.
---	--

FUNERAILLES DE...

(Suite de la page 6)

Le deuil était conduit par les parents mentionnés plus haut et on voyait aussi MM. le docteur Lucien Gervais, Oscar Morency, Alexis Brochu, Léopold Théberge, Léopold Aubé, Solfrid Morin, Nérée Théberge, Athanase Gaulin, Gaston Girard, Sauveur Corriveau Ernest Roy, Georges Bonneau, Lauréat Roy, Maurice Théberge, Adélarde Blais, Armand Gaulin, C. Guimond, Onésime Boulet, J.C. Morin, Omer Bilodeau, Wilfrid Buteau, Adélarde Bonneau, Victor Morin, Jules Marceau, Germain Morin, Valère Gamache, Georges Boulet, Alex. Allaire, Antonio Lamonde, Fernand Lamonde, P. Boissonneault, Louis F. Blais, P. Marceau, A. Corriveau, Ovide Paré, Joseph Paré, André Buteau, Edouard Gagnon, Paul Paré, Armand Paré, Alphonse Montminy et plusieurs autres.

M. Laurent Normand de St-Pierre, Montmagny, dirigeait les funérailles.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille en deuil.

CINEMA LAFONTAINE

SAMEDI
DIMANCHE
LUNDI

5, 6 et 7 février

La Mer Cruelle

J. Hawkins et D. Sinden

CINEMA TACHE

MONTMAGNY.

Dimanche
LUNDI et MARDI
6, 7 et 8 février

Les Fils Des Mousquetaires

C. Wilde et M. O'Hara

MERCREDI, JEUDI
VENDREDI, SAMEDI

9, 10, 11 et 12 février

Le Voleur De Venise

M. Montez et P. Christian

Dr. Marcel Laverdière
BA, D.D.S.
chirurgien-dentiste
MONTMAGNY
34, rue de la Gare—Tél: 293

Cartes d'Affaires

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGRES — SYNDICS LICENCIES
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.
Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
P.-R. Thivierge, C.A. Marcel Michaud, C.A. Charles Fournier C.A.

71, rue St-Pierre, Québec. — Tél: 2-4079

Caron, Corriveau Renaud,
COMPTABLES AGRES
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
Edifice Caisse Populaire
86, rue de la Gare, — Montmagny — Tél: 73
Résidence: 16, rue Ste-Marie — Tél: 702

MONTMAGNY — RIVIERE DU LOUP

G. A. PARIS, D.C. CHIROPATICIEN CONSULTATIONS: du lundi au vendredi: de 10 à 11.30, et 2 à 5 hres. Samedi: de 9 à 11.30 — Soirée: lundi, mercredi, vendredi: de 7 à 9 hres 103, rue de la Gare — Tél: 823 MONTMAGNY	Installations et réparations électriques Travail de tous genres en électricité ROGER PROULX ENT.-ELECTRICIEN Rue Ste-Marie — Tél: 265-W MONTMAGNY
--	---

Téléphone: 72 PARE & DAVELUY AVOCATS Rue St-Jean-Baptiste, MONTMAGNY (Edifice ALLARD)	Téléphone: 194 Jos. MARINEAU B.A., L.L.L. AVOCAT 31, rue du Dépôt, Montmagny
---	---

Alex. Chouinard, C.R. — AVOCAT — 38, rue St-Louis — Tél: 48 MONTMAGNY	Laurent Normand Directeur de funérailles Service jour et nuit 2, rue du Pont, Montmagny Tél: 310 w 3 ou 570
---	--

Gonzague BELANGER B. A. LL. L. NOTAIRE Tél: bur.: 592 — Tél: rés.: 767 2, Rue St. Jean-Baptiste, MONTMAGNY.	Tél: Résidence et Bureau 839 Jules BLANCHET B.A., L.L.L. AVOCAT BUREAU 13, rue de l'Anse MONTMAGNY
---	---

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT
NOTAIRE

64, rue DU DEPOT, — MONTMAGNY

GILLES AUDET
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur Forestier

88, Ave Turnbull, Québec — — — Tél: 3-2431

Bureau à Montmagny: le lundi de 9h:30 a.m. à 6h.p.m.
Edifice Banque Provinciale, rue St. Jean-Baptiste, Tél: 732

Jean Casadesus à "L'Heure du Concert"

Jean Casadesus, pianiste de réputation internationale, sera l'invité de la prochaine émission de l'Heure du Concert, jeudi, 10 février, de 8h.30 à 9h.30 du soir, sur les réseaux de télévision de langue française et anglaise.

Il a choisi d'interpréter les 2e et 3e mouvements du Concerto no 5 pour piano et orchestre, de Camille Saint-Saëns. L'orchestre sera dirigé par Jean Deslauriers.

L'émission débutera avec la Marche de la Suite algérienne, du même auteur. L'opéra à l'affiche sera Madame Butterfly, de Puccini. Les interprètes seront: Elizabeth Benson-Guy, soprano (Butterfly); Joan Hall, mezzo-soprano (Suzuki); André Turp, ténor (Pinkerton); Claire Gagnier, soprano (Kate Pinkerton); et Gilles Lamontagne, basse (Sharpless).

Cette émission sera réalisée dans les studios de Radio-Canada à Montréal par Pierre Mercure; la mise en scène de Madame Butterfly a été confiée à Irving Guttman; les décors ont été créés par Fernand Paquette; les costumes par Claudette Picard. Léon Baldwin est le directeur technique de l'Heure du Concert, et l'assistant de production est Gabriel Charpentier. Script-assistante Marguerite Deslauriers.

Henri Bergeron est le maître de cérémonie bilingue pour les réseaux français et anglais de télévision.

Au Télé-Théâtre

Le Testament du Père Leleu, de Roger Martin du Gard, sera à l'affiche du Télé-Théâtre, dimanche soir, 13 février, de 9h.30 à 11 heures, à CBFT et CBOT. C'est Pierre Dagenais qui réalisera.

Cette pièce, une farce paysanne dont le texte original a été écrit dans le dialecte berrichon, a été représentée pour la première fois à Paris, au théâtre du Vieux-Colombier, de Jacques Copeau, en 1914.

Pour maintenir le sang riche, il faut lui fournir du fer en quantité suffisante. On y réussira en mangeant des aliments tels que le foie, des rognons, du coeur, de la langue, des oeufs, des poissons et mollusques. Les haricots et les pois, les pruneaux, les abricots les pêches et les raisins secs, de même que les céréales à grain entier, sont des aliments ferrugineux.

Nouvelle reine de la radio-TV 1955



Denise Pelletier, nouvelle reine de la Radio-TV 1955, recevant un télégramme de félicitations signé par 92 canadiens-français de Robin Hood Flour Mills Limited. Interprète de Florida Beaupré dans

"Je vous ai tant aimé", la nouvelle reine est ci-haut entourée des autres personnages de ce programme qui sont dans l'ordre: Yvon Leroux (l'évêque) — J.Léon Gagnon (médée) — Marjolaine Hé-

bert (Colombe) — le bruiteur — René Lecavalier (l'annonceur) — Juliette Huot (Maman Nastasia) — l'ingénieur du son — Jean Duceppe (Bertrand).

DETAIL DU VOTE...

(suite de la page 1)

Arrondissement No. 4	97	89	à
Arrondissement No. 6	103	47	56
TOTAL	318	186	132

SIEGE NO. 2

	M. A. Bernatchez	M. O. Fournier	M. J. Paradis
Arrondissement No. 2	105	31	27
Arrondissement No. 4	77	57	46
Arrondissement No. 6	83	35	31
TOTAL	265	123	104
	MAJORITE 142		

SIEGE NO. 3

	M. L.F. Fournier	M. M. Mercier	Maj.
Arrondissement No. 2	128	37	91
Arrondissement No. 4	116	71	45
Arrondissement No. 6	105	45	60
TOTAL	349	153	196

QUARTIER SUD

	M. A. Caron	M. P. Corriveau	Maj.
	22	161	139

QUARTIER INDUSTRIEL

	M. A. Lacroix	M. R. Morin	Maj.
	127	70	57

Ecoutez:

Page d'histoire



a
CKBM

dimanche
prochain

a 1 h. p.m.

Peut-être parlera-t-on de vous ou de quelqu'un de votre connaissance.

Une émission commanditée par

Le PEUPLE

- Le Survenant -

On sait avec quelle puissance d'évocation Germaine Guèvremont a traduit les sentiments de ses attachants personnages du Chenal du Moine, avec quelle clarté aussi et quel pittoresque elle a décrit toute cette région qui forme le cadre physique de son célèbre roman, Le Survenant.

Tous ceux qui ont assisté à la première émission télédiffusée de cette oeuvre, le 30 novembre dernier, à CBFT, se souviennent encore de l'image qui s'était imposée à eux, devenue si essentielle dans ces longs silences, lourds de signification, entrecoupés de quelques mots à peine prononcés, et qui, dès les premiers instants, réussit à plonger l'auditoire entier dans l'atmosphère qui entoure depuis le héros de cette histoire. Atmosphère aussi mystérieuse, aussi inquiétante que l'arrivée à l'improviste du Survenant, un certain soir, dans la maison de Didace Beauchemin.

Du verbe, Germaine Guèvremont était passée au geste, si essentiellement visuel, tout comme elle l'a découvert, en adaptant son roman pour la radio, l'art du dialogue, si essentiellement radiophonique.

La transposition d'un roman d'une forme à une autre ne se réussit guère sans une certaine transformation des personnages qui le composent. Il ne s'agit pas, évidemment, d'une transformation radicale, où tel personnage deviendrait, dans l'adaptation, un être nouveau, sans rapport avec l'original; mais d'une transformation qui s'impose de par le caractère même du médium choisi — transformation de surface, peut-être, mais qui a son importance si l'on veut que le personnage ne perde rien de sa force.

Dans Le Survenant, il y a plu-

sieurs pages de description qu'il serait difficile à la radio, de rendre aussi vivante et fidèle. Or c'est le dialogue qui prend le dessus, c'est au verbe qu'on accorde le plus d'importance et c'est désormais par le dialogue que le roman "passera". Il en est ainsi de la télévision, qui combine et le son et l'image, mais où l'image, tout comme au cinéma, tient la première place.

Germaine Guèvremont, qui fait elle-même l'adaptation de son roman, préfère faire parler ses personnages à travers le personnage lui-même, c'est-à-dire à travers ses gestes, qui bien souvent en disent plus que la phrase la plus longue; à travers l'attitude corporelle, qui est plus précise encore que des pages et des pages de description méticuleuse; à travers le silence aussi, qui tait la parole nous livre l'image, et la laisse parler seule au spectateur.

Si le personnage se transforme, il est également loisible à l'auteur de modifier l'intrigue, de corser les événements pour qu'ils se déroulent, non plus au rythme d'une

lecture de plusieurs heures, mais à celui plus rapide d'une émission de trente minutes. C'est pour quoi telle situation dépeinte dans le roman ne se trouvera plus nécessairement la même dans l'adaptation, ou encore tel personnage, jouant un rôle secondaire dans l'oeuvre originale, prendra soudain un relief plus accusé dans l'adaptation, comme l'exigera à un moment donné le développement de l'intrigue.

Le Survenant, ainsi que Marie-Didace, qui lui fait suite, a valu à son auteur de nombreux prix littéraires, et c'est grâce à ces deux romans, les plus importants qu'ait écrits Germaine Guèvremont, que son talent d'écrivain a été reconnu au Canada, en France et aux Etats-Unis. Traduit en anglais, Le Survenant est devenu The Outlander et a connu également un très grand succès.

Abonnez vous au journal "Le Peuple"

Une annonce dans "Le Peuple" rapporte 300%

Taxes scolaires

Les Taxes scolaires sont maintenant dues

Vous pourrez les acquitter:

— de 2 hres à 4 hres p.m.

au Parloir du Collège (jusqu'au 14 février)

— de 7 hres à 9 hres p.m.

à 152 St-Jean-Baptiste

du LUNDI au VENDREDI

ou par service postal à C.P. 220

La Commission Scolaire de La Ville de Montmagny.

LE PEUPLE

Vendredi, le 4 février 1955

LE PEUPLE

Page 9

Message de M. Louis-O. Roy à la population de Montmagny

Chers concitoyens,

Vous venez de me témoigner de façon éclatante votre confiance et votre estime. Vous venez de me donner, en m'accordant vos suffrages aussi généreusement, la plus belle récompense aux efforts que j'ai multipliés depuis des années pour le bien de tous. J'en suis profondément touché car je sais que se sont vos coeurs qui ont parlé et cette manifestation d'amitié est le meilleur encouragement à continuer mon travail dans l'intérêt de tous mes concitoyens.

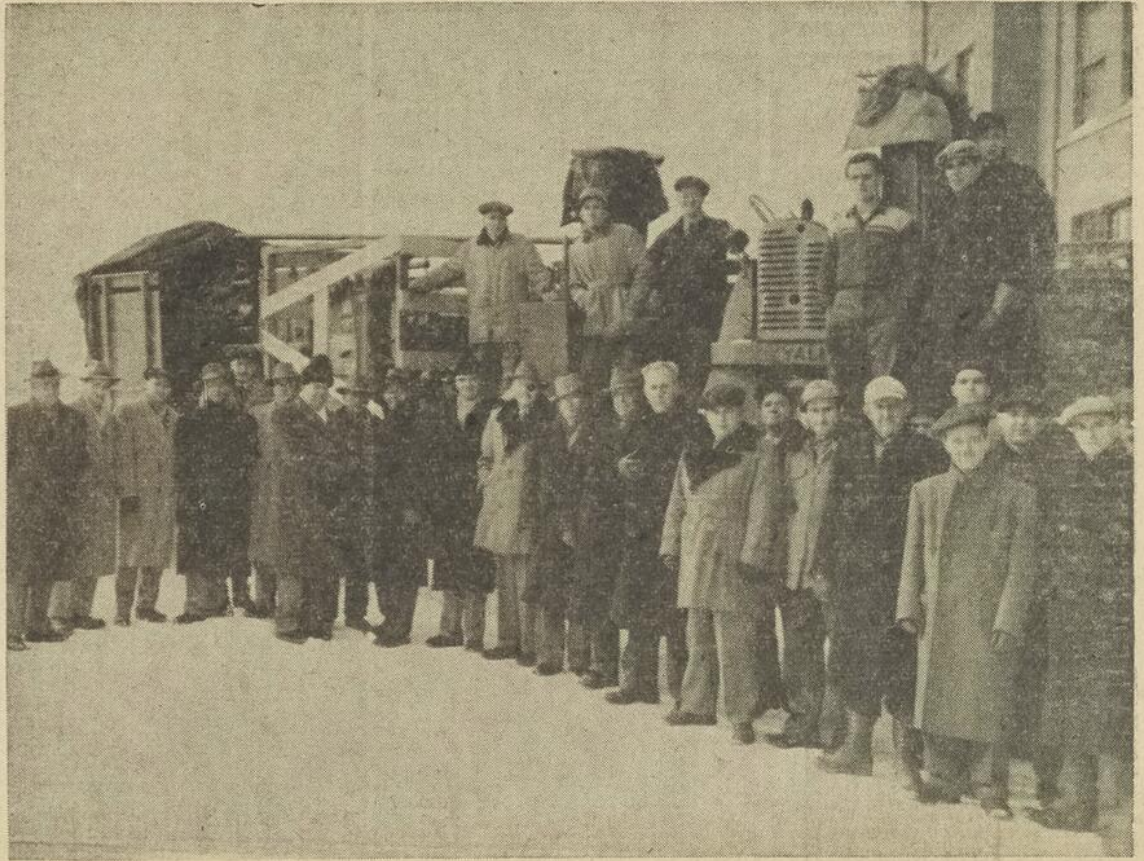
Depuis six ans, je n'ai ménagé ni ma peine ni mon temps. Avec mes collaborateurs du conseil municipal, j'ai recherché de toutes mes forces à la grandeur de notre

belle ville, son expansion et son progrès. J'ai toujours agi selon ma conscience, avec conviction et je tiens à remercier ici tous ceux qui m'ont accordé leur appui dans les grandes réalisations que nous avons faites.

Soyez sûrs qu'avec le conseil que vous avez élu, je continuerai à me dévouer à tous les instants pour que dans notre belle ville de Montmagny il fasse bon vivre, que nos ouvriers aient un emploi stable et rémunérateur, que notre commerce progresse, que nos institutions connaissent un plein épanouissement et que tous les citoyens soient heureux. Je n'ai pas d'autre ambition que de faire ma part dans le bien-être général et

(Suite à la page 12)

Première arrivée de machines à la William A. D.



Samedi matin, à 10 heures 30, un important groupe de citoyens de Montmagny a pu assister à l'arrivée des premières machines de la William A.D. Manufacturing à l'ancien moulin No. 1 de Duplan. On remarque sur cette photographie M. Alexandre Guilbault, directeur de cette industrie Son Honneur le maire M. Louis O. Roy, l'hon. Joseph Boulanger, C.L., représentant l'hon. Antoine Rivard, M. Gérard Thibault, représentant l'hon. Jean Lesage, M. L.H. Girard, gérant général de l'usine de Duplan of Canada, M. Hervé Vézina, M. Patrice Corriveau, M. Louis F. Fournier, M. Arthur Lacroix, M. William Rabideau, M. Clément Matte, M. Paul Gros d'Aillon et un grand nombre d'ouvriers et d'employés. (Photo Studio Audet).

Aux contribuables du quartier-ouest



citoyens. Vous avez compris que je n'avais pas d'autre ambition que de travailler à l'amélioration constante de mon quartier, à son développement et si vous m'avez choisi pour vous représenter au conseil, c'est que vous saviez que je ne fais pas de promesses inutiles que je m'applique toujours consciencieusement à bien remplir les tâches qui me sont confiées.

Comme je l'ai dit au cours de cette campagne, je ne vais pas à l'Hôtel de Ville avec un programme chargé de résolu-

(Suite à la page 12)

Nomination ecclésiastique

Par décision de Son Excellence Monseigneur l'Evêque:

M. l'abbé Arthur Gagnon du Collège de Sainte Anne de la Pocatière a été nommé curé de la paroisse de Saint-Marcel de l'Islet, devenue vacante par la démission de monsieur l'abbé François Gagnon.

M. George Reynolds, conférencier

M. George Reynolds, professeur au "NORTH CAROLINA COLLEGE", actuellement à l'Université Laval, Québec, sera le conférencier du Richelieu-Montmagny, à son dîner-causerie de lundi prochain le 7 février, à six heures, au Manoir St-Louis. Son sujet de causerie sera: PROBLEMES DES NOIRS AUX ETATS-UNIS.

M. Reynolds sera présenté par M. Roger Desfossés, président du club, et remercié par M. Lionel Corriveau, comptable. Ce dîner sera sous la présidence de M. Emilien Blanchet.



La campagne des charités diocésaines obtient \$42,394.86

La première campagne des Charités Diocésaines pour le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière a rapporté un succès éclatant. Les organisateurs et les responsables de la campagne se sont réunis, dimanche dernier, à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne afin d'étudier le rapport dans tous ses détails. La plupart des paroisses du diocèse étaient représentées.

Son Ex. Mgr Bruno Desrochers, évêque du diocèse de Ste-Anne, était présent et n'a pas ménagé ses félicitations à l'endroit des responsables paroissiaux et diocésains. On remarquait à ses côtés: M. l'abbé Maurice Proulx, prési-

dent du Service Social de l'Enfance et de la Famille; l'abbé Paul-Emile Deschênes, aumônier diocésain de l'Action Catholique; M. J.L.G. Lapointe, maire de Rivière du Loup et vice-président pour son comté; M. J. Rosaire Pelletier, régisseur de la Ferme

Expérimentale Fédérale et vice-président pour Kamouraska; M. André Rousseau, de Saint-Jean Port-Joli, vice-président pour l'Islet; Me Jos. Marineau, vice-président de la campagne pour Montmagny; M. le Dr Maurice Saint-Pierre, professeur à l'École d'Agriculture de Ste-Anne, et secrétaire-général; M. Elzéar Martel, gérant de la Banque Canadienne Nationale de Ste-Anne et trésorier général; M. l'abbé Maurice Bois, (suite à la page 13)

Le Dr B. Morin ouvre un bureau à Montmagny

Le Docteur Benoit Morin, otorhinolaryngologiste, annonce l'ouverture de son bureau tous les mercredis chez le Dr. Marcel Laverdière, 29, rue de la Gare. Le Docteur Morin obtint son doctorat en médecine de l'Université Laval, en juin 1951. Après un stage comme médecin résidant dans le Service d'otorhinolaryngologie de l'hôpital St-François d'Assise, il poursuit pendant deux autres années ses études au Eye, Ear, Nose & Throat Hospital de Nouvelle Orléans et à l'Université de Pennsylvanie, Philadelphie, où il obtint son diplôme en juin 1954. Par la suite, le Dr Morin a suivi les cours spéciaux de chirurgie endaurale et la fénestration, au Lempert Institute of Otology de New-York. Depuis son retour, le Dr Morin fait partie du



service d'oto-rhinolaryngologie de l'hôpital St-François d'Assise, de Québec.

AVIS

Le Service National de Placement de la Commission d'Assurance-Chômage nous demande d'informer notre population qu'on ne devrait pas se rendre sur les lieux des opérations de la canalisation du St-Laurent, en quête d'emploi, sans avoir, au préalable, pris les renseignements nécessaires auprès de son bureau local.

Ceci évitera beaucoup d'ennuis et de dépenses à notre population ouvrière.

COMMUNIQUE

Funérailles de M. Arm. Gaudreau

D'imposantes funérailles ont été faites, le 20 janvier en l'église de St-Thomas, Montmagny, à M. Armand Gaudreau, époux de Dame Yvette Messervier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à l'âge de 36 ans et 6 mois.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, son père et sa

mère, M. et Mme Alexandre Gaudreau, un fils, Michel; ses frères, MM. Jean-Paul, Claude et Michel Edmond Gaudreau; ses soeurs Mlles Jacqueline et Jeannine Gaudreau; ses beaux-parents, M. et Mme Napoléon Messervier; ses beaux-frères: MM. Léopold Langevin, Roger, Roland, Léo et Gilles

Aimé Messervier, M. Robert David d'Ottawa; ses belles-soeurs, Mmes J-C. Gaudreau, Dolorès Nolet, Mlles Marie-Paule, Madeleine, Georgette et Monique Messervier, Mme Noel Lemieux et Mme Robert David; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Désiré, Napoléon, et Amédée Gaudreau, Emile Leblanc, Mme Joseph Baresse, et Mme Henri Corneau.

Au départ du salon funéraire de M. Laurent Normand, 10, rue du Pont, M. Georges Langlois portait la croix. Portaient le cercueil MM. Roland Gagné, Charles Morin, Philippe Roy et Louis Gaudreau.

Le deuil était conduit par les parents du défunt et dans l'assistance on remarquait aussi: MM. Désiré, Fernand, Maurice, Armand Lucien et Roland Pellerin, Amédée Lislois, Lucien Nicole de St-Paul, Mme Aimé Nolet, Léopold Proulx Wilfrid Morin, Roger Messervier, Albert Boulet, Ubald Têtu, Georges Clouiter, Armand Benier, Mme Henri Corneau, Ovide Langlois, Pauline Corneau, Léonard Gaudreau, Délium Lévesque, Adélar Gaudreau, Paul-Emile Godin, Joseph Corneau, Louis-Aimé Robit, M. et Mme Roger Gauthier, Noel Lemieux, Théodule Bernier, Léo Boulet, Alexis Morin, Gérard Coriveau, J-L Proulx, G. Nicole, G-E Leblanc, O. Roy, G. Langlois, M. Guilmette, A. Godin, W. Masson, L. Lacombe, W. Gaudreau, J-C. Lemieux, C. Masson, L. Couillard R. Després, C-O Picard, P. Casault Léger Laurendeau, L. Picard, M

Chamberland, P. Fortin, A. Chabot, M. Couillard, C. Boulet, H. Collin, M. Morin, R. Morin, A. Fortin, J. Labrie, A. Paquet, A. Caron, P. Coriveau, A. Bouchard C. Bouchard, A. Morin, L.O. Roy, maire, G-H Gaumond, E. Gau-

dreau, Mmes Maria Messervier et L. Clavet, P. Giasson, M. Gamache M. Laurent Normand de St-Pierre, Montmagny, dirigeait les funérailles.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

Conférence au Richelieu

"Chiens perdus sans collier"

Etudiant devant les membres du club Richelieu-Montmagny le problème de l'enfance abandonnée et de la délinquance juvénile, M. Paul Coucke, journaliste à Montréal, a réclamé une loi provinciale visant à interdire la parution et la vente des journaux à potins et des hebdomadaires entièrement consacrés aux crimes et aux affaires judiciaires.

Combien de temps faudra-t-il attendre, a-t-il déclaré, pour qu'une loi provinciale, fédérale ou municipale interdise l'impression ou la vente de ces journaux dits "jaunes" où s'étalent le vice et le crime et qu'involontairement ou volontairement on laisse trainer à la portée des adolescents. Ces journaux, ces feuilles à chantage, sont le gagne-pain d'un petit nombre, fort heureusement, d'écrivains qui déshonorent notre profession parce qu'usant sans droit aucun du titre de journaliste.

Pour sauver l'enfant perdu, en Europe comme dans le Québec, a poursuivi M. Coucke, on se heurte encore parfois à mille tracasseries administratives. Tel ou tel ministère refuse énergiquement de le faire figurer à son budget, on se le passe d'un budget à un autre et toujours avec une perte de temps préjudiciable, et chaque fois les subventions s'émiettent en route.

Faisant allusion au roman de Gilbert Gesbron qui lui avait inspiré le titre de sa conférence, M. Coucke rappelle que l'auteur avait réclamé dans son roman un ministère de l'enfance. Ce ministère, M. Mendès-France vient de le donner à la France, et il a défini le ministre selon

une expression de François Mauriac comme le préposé à l'espérance. Il en choisit comme responsable M. André Moynet, âgé de 33 ans et héros de l'aviation de chasse et lui donna comme adjoint un autre héros: Maurice Hertzog, cet alpiniste dont le monde entier a connu la tragique victoire, amputé de cinq doigts et des deux pieds.

Le message livré par Gesbron dans son roman, a conclu le conférencier, ne doit pas être un cri lancé dans le désert; il doit être entendu pour que naisse une vocation, une seule, et que par elle soient sauvés quelques enfants perdus et que par elle soit rendu meilleur le monde où nous vivons.

Présenté par M. Jacques Trépanier, représentant à Québec du journal La Patrie, M. Coucke fut remercié par M. Pierre-Paul Blais.



LA SANTÉ DE VOS DENTS

LA FLUORATION: UN BIENFAIT PUBLIC, ABSOLUMENT INOFFENSIF

Parmi les trois plus grandes réalisations qui, dans l'histoire, ont le plus bénéficié à la santé publique, on cite généralement: L'immunisation contre les maladies épidémiques, la chloruration de l'eau potable et la pasteurisation du lait.

Mais, de nombreux directeurs de la santé publique, après des expériences, conduites pendant 40 ans, ajoutent à cette liste une quatrième réalisation bienfaisante: la fluoration de l'eau en vue de contrôler la carie dentaire.

Pour la première fois dans l'histoire, croit-on, un moyen nous est offert pour éliminer, totalement et presque d'un coup, la maladie la plus répandue chez l'homme.

Les rapports qui parviennent de plus de 900 cités, dont l'eau potable a été traitée au fluor dans la proportion d'une partie pour un million, confirment que, chez les enfants, la carie dentaire a diminué de plus des 2/3.

Le conseil de l'Association dentaire américaine rapporte qu'une quantité imposante de données scientifiques, récoltées sur une longue période de temps, ont prouvé hors de tout doute l'efficacité de la fluoration.

Les mêmes données ont été examinées et confirmées par des groupements aussi qualifiés que l'Association dentaire canadienne, l'Association canadienne de la santé publique, l'Association médicale d'Amérique, le Conseil National des recherches, l'Association américaine des hôpitaux, l'Association américaine de la santé publique et plusieurs autres.

Dans les recherches relatives à la fluoration, les données et conclusions scientifiques auxquelles on est venu, reposent sur des bases plus solides et plus impressionnantes que toute autre mesure de santé publique. Actuellement, plus de 5,000 rapports scientifiques sur le sujet ont été déposés.

La parfaite sécurité de la fluoration ne peut être mise en doute. La quantité de fluor ajoutée à l'eau est si infime—une goutte pour 16 gallons d'eau—qu'il est absolument impossible que l'eau soit rendue toxique.

Pendant plusieurs générations, plus de 4,000,000 de personnes ont passé toute leur vie dans des contrées dont l'eau naturelle contenant des concentrations de fluor aussi fortes et même plus fortes que celle pratiquée dans la fluoration artificielle. Et cependant aucune de ces personnes n'a ressenti de troubles physiologiques quelconques.

Publié à titre de service de la santé publique par la Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec.

Service Marial

Vous êtes notre Mère, et une Mère combien douce et compatissante!... Votre bonté s'étend à tous, ô Mère de miséricorde! Vous êtes notre Avocate, notre Médiatrice toute puissante et généreuse, auprès de Jésus. Vous êtes le secours des chrétiens contre l'enfer. Vous êtes la Protectrice des justes que Vous poussez à l'amour, à la perfection, à la persévérance. Vous êtes le Refuge ouvert aux plus grands pêcheurs, s'ils se repentent.

Nouvelle Eve, Vous êtes la vraie Mère des Vivants, spécialement des pauvres pêcheurs.

Priez pour nous pauvres pêcheurs.

F. Alphée, mariiste



VOTRE PAPETERIE commence à s'épuiser?

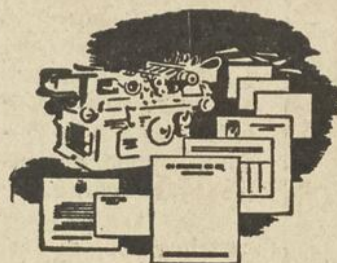
- ★ IL VOUS FAUT DES CIRCULAIRES ?
- ★ Quelque évènement social se prépare ?
- ★ Vous avez un travail d'impression pour lequel vous cherchez des idées nouvelles ?

alors pas un instant à perdre

rendez-vous à

L'Imprimerie "LE PEUPLE"

6, rue du Peuple
MONTMAGNY



Venez au plus tôt ou

TELEPHONEZ A 533

**** et l'on passera vous voir



M. G. Blair Gordon, président de la Dominion Textile Company Limited (deuxième à gauche) et M. Raymond Dupuis, président de Dupuis Frères Limitée, Montréal, coupent ici un énorme gâteau d'anniversaire lors de la cérémonie qui a marqué le 50e anniversaire de la Dominion Textile Limited. La fête s'est déroulée chez Dupuis Frères Ltée et des

morceaux ont été présentés à des clients du grand magasin à rayons. A la gauche de M. Gordon on remarque M. Emile Boucher, vice-président et gérant général de la maison Dupuis. Quelques jours plus tard, la Dominion Textile a organisé une revue de modes et une démonstration d'articles de toile pour l'usage de la maison, chez Dupuis Frères.

Après la victoire

Une foule énorme de supporters s'est réunie après les élections à l'Hôtel de Ville où M. Louis O. Roy avait invité les contribuables à venir faire connaissance avec leurs nouveaux administrateurs municipaux. La salle du conseil était bondée de monde et le public enthousiaste a fait une ovation aux élus lorsqu'ils y ont pénétré à la suite du premier magistrat réélu pour un quatrième mandat.

"Cette victoire éclatante, a déclaré M. Louis O. Roy, c'est votre victoire. C'est la victoire des contribuables qui ont montré qu'ils étaient satisfaits de notre travail et de nos réalisations." Aux acclamations de la foule, M. Roy a présenté ses collaborateurs et les a félicités de leur écrasant succès. Le maire a souligné que les majorités obtenues étaient sans précédent dans l'histoire municipale. Il a violemment fustigé les moyens

employés par ses adversaires dans cette lutte qui n'ont pas hésité à faire planer des soupçons sur les honnêtes fonctionnaires de la ville et M. Roy a rendu un éclatant témoignage de respect et d'admiration à M. Côté, à M. Antonio Paré et aux autres employés de la ville. Parlant des industries nouvelles, le maire a déclaré qu'il continuerait à travailler sans relâche pour donner plus d'emplois à nos ouvriers. Quant à celle qu'il a réussi à faire venir à Montmagny, M. Roy a affirmé qu'elle était ici pour y rester et qu'elle apporterait du travail à un grand nombre d'employés. M. Roy a déploré la mauvaise publicité faite à notre ville par certains articles d'un journal local et s'est dit heureux du verdict que

la population avait infligé au responsable de ces écrits.

Puis tour à tour, il a présenté ses échevins qui ont prononcé de courtes allocutions ponctuées des applaudissements nourris de l'assistance. Anciens et nouveaux élus ont exprimé leurs félicitations au maire pour sa brillante victoire et ont affirmé leur confiance en son administration et leur dévouement pour les contribuables.

La joie de ce triomphe éclatant imprégnait l'atmosphère d'un enthousiasme communicatif mais le maire Louis O. Roy a demandé à ses supporters de célébrer la victoire dans l'ordre et la dignité. Cet appel a certainement été entendu puisque l'on n'a signalé aucun incident dans le cours de la soirée.

Funérailles de M. Samuel Marcotte

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de M. Samuel Marcotte, gérant de la Banque Canadienne Nationale à sa retraite, à l'occasion de solennelles et imposantes funérailles qui lui ont été faites, samedi le 29 janvier, en l'église St-Thomas de Montmagny. Elles furent l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de considération envers ce citoyen distingué qui jouissait du respect de tous.

Des hommes d'affaires, des professionnels, industriels, citoyens en vue, nombreux amis de la famille, délégués du bureau de la Banque Canadienne Nationale, de Québec, représentants des différentes sociétés locales telles que les Chevaliers de Colomb, Conseil 2634, les membres de la Société St-Jean-Baptiste, les Artisans Canadiens-Français, figuraient dans l'imposant cortège qui se forma à la résidence du défunt en direction de l'église paroissiale.

En tête du convoi funèbre, on voyait les drapeaux des trois sociétés mentionnées portés par MM Léonard Chabot, Louis Poirier, Raymond Coulombe, lesquels é-

taient précédés d'un magnifique landau de fleurs. La croix était portée par M. Hector Leclerc, tandis que MM. Maurice Furois, Olivier Dionne, William Berger, André Rousseau, agissaient comme porteurs d'honneur.

A l'église, Mgr Albert Painchaud, P.D., V.F., curé, fit la levée du corps et chanta le service, assisté de MM. les abbés Adrien Forgues et Gérard Lévesque, vicaires, lesquelles remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Dans les stalles du sanctuaire, M. le curé Joseph Brochu, de St-Mathieu, et l'abbé André Poitras. La chorale paroissiale a chanté la messe de Requiem et les motets de circonstance, accompagnée à l'orgue par Mlle Madeleine Tremblay.

Aux premiers rangs de la nef, l'épouse du défunt, la R.M. Francoise de l'Immaculée, et tous les autres membres de la famille, les notables de l'endroit et de l'extérieur, et une foule nombreuse de paroissiens. Le deuil était conduit par ses fils: Gérard, Camille, Robert, Jean-Louis. Ses frères: Ulric et Henri-Paul Marcotte. Ses

beaux-frères: Hyacinthe Denis, R. Simard. Les gendres: Guy Crépault, Gilles Foucault, Vernon Beatty, Alfred Lévesque. Ses petits-fils: Pierre, et Charles Foucault. Parmi ses nombreux neveux Raymond et Roger Marcotte, Québec; Adélar, Jean-Guy et Gérard Brouard, Québec; Jacques, Raymond, et Charles Robitaille, Québec.

Venait ensuite, la délégation officielle de la Banque Canadienne Nationale, bureau du gérant-général adjoint, les succursales de Québec et des environs: MM. M. Rivard, J.T. Proulx, Alex. Boutet, Georges Plamondon, J.A. Leblond, J.A. Dubuc, J.H. Royer, P.E. Asselin, L.R. Guay, Lucien Carrier, Albert Carreau, Alex. Coulombe, J.C. Caouette, A. Gaudreau, Max. Bélanger, tous de Québec; les autres gérants de succursales, MM. J. Gérard Lévesque, de St-Pacôme; J.A. Létourneau, de l'Islet; J.L. Dugal, de Plessisville; Maurice Cloutier, N.P., de St-Paul.

On remarquait la présence de l'honorable Jos. Boulanger, C.L., le maire de Montmagny, Louis-O. Roy, le maire de St-Paul Jos. F. Blais, les échevins Hervé Vézina et Charles-A. Bergeron; Dr. Jean-Marie Bernatchez, Dr. Jean-Luc Lavallée, Dr J.R. Baril, les notaires Louis Pelletier, et Gonzague Bélanger, Alex. Chouinard, C.R., MM. Antonio Paré, André-A. Blais, Numa Beaumont, Florent Legendre, Pierre Fournier, J. Albéric Marquis, Jules Michon, J. Armand Dorais, Robert Morin, Donat Paquet, Antonio Laberge, Eutrope Méthot, Raymond Clavet, Roger Desfossés, Ernest Ringuet, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Immédiatement après le service la dépouille mortelle a été transportée à Québec, où l'inhumation eut lieu dans le lot de famille du cimetière St-Charles.

La direction des funérailles avait été confiée à la Maison Marcel Ruelland de notre ville. Nous réitérons l'expression de nos vives condoléances.

Pour le Centenaire du couvent

Les familles ayant chez leurs membres des religieuses, anciennes élèves du Couvent de Montmagny, à quelque communautés qu'elles appartiennent, sont instamment priées de nous donner l'adresse de ces religieuses, afin que nous puissions, en temps et lieu, leur envoyer l'invitation officielle leur permettant d'assister aux fêtes du centenaire, qui auront lieu les 11, 12 et 13 juin prochain.

On est prié de ne pas attendre à la dernière minute, à cause des formalités, toujours assez longues, à remplir auprès des maisons-mères.

Il est entendu que ces religieuses devront compter sur la bienveillance de leur famille respectueuse pour les héberger. S'il s'en trouvait n'ayant ni famille ni amies pour les recevoir, elles voudront bien communiquer avec la direction de l'Amicale du Couvent. Le Comité de réception s'occupe-

ra de leur trouver une "famille d'adoption" pour ces quelques jours. S'adresser à

Mme J.A. Marquis, présidente
Mlle Sémida Bélanger, secrétaire

8 PHOTOS 35
AGRANDIES .35
PLUS POSTE-RETOUR
.05 PAR COMMANDE

Rouleau 8 poses35
Rouleau 12 poses50
Rouleau 16 poses80
Rouleau 20 poses	\$1.00

Impression indiv. agrandie .05 chacune
Plus taxe de vente, 2% campagne, 5% ville.
Livrées dans un album en couleur, laminé, avec reliure plastique.
Vous économisez donc plus de 50%.

SERVICE DU JOUR
Demandez nos enveloppes de retour et notre liste de prix.
SATISFACTION GARANTIE ou ARGENT REMIS

Photo-Poste
ENR.
Casier Postal 1153 QUEBEC, P.Q.

Décès de Madame Eugène Proulx

A Montréal, le 1er février, est décédée à l'âge de 47 ans, Mme Adèle Green, épouse de M. Eugène Proulx, industriel.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil cinq fils: Jacques, Claude, André, Marcel et Robert deux soeurs: Mmes Maurice Marquis, Lucie et Mlle Irène Green de Montmagny; un frère: Le Cap. Edmond L. Green de Montréal. Elle laisse également ses beaux-parents M. et Mme Philibert Proulx de Montréal et sa belle-mère Mme Théophile Green de Montmagny; deux demi-soeurs: Mlles Jeanne et Cécile Green et un demi-frère; Raymond Green de Montmagny.

Mme Proulx laisse également des belles-soeurs: Mmes Edmond

L. Green, Gertrude et Marcel St-Jean, Marie-Paule Proulx, de Montréal; des beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes George, Irène et Roland Proulx de Montréal ainsi que ses beaux-frères: MM. Maurice Marquis, directeur-gérant des Editions Marquis et J.W. Berger Officier de Douane et Accise de Montmagny et M. Marcel Saint-Jean de Montréal.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence de la défunte à 10,445 rue Clark à Montréal. Les funérailles auront lieu à 9.00 heures, samedi, le 5 février à l'église Saint-André Apôtre à Montréal.

A la famille éprouvée par ce deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

pour votre

Valentin

le 14 fév.

BONBONS

Laura Secord

magnifiquement emballés
pour la St-Valentin

Pharmacie Montmagny Enr.
36, rue de la Gare
Tél: 343 — — MONTMAGNY
Agence exclusive

Première causerie sur l'hygiène dentaire prononcée, le 17 janvier 1955 au micro du poste CKBM de Montmagny

A tous les lundis, à deux heures moins quart, sur les ondes du poste CKBM, votre Unité Sanitaire vous parle par la voix du Dr. Lomer Lemieux, dentiste. Pour le bénéfice de ceux de nos lecteurs qui ne peuvent écouter ces courtes causeries, nous les publierons à chaque semaine. Voici la première de ces causeries prononcée le 17 janvier dernier: "L'hygiène dentaire et la conservation des dents".

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

Votre Unité Sanitaire vous parle aujourd'hui par la voix d'un dentiste. Spécialement chargée de répandre parmi notre population l'hygiène en général, votre Unité Sanitaire a compris l'importance du problème dentaire et elle veut vous donner des directives et des conseils qui vous permettront de garder vos dents en bonne santé. Car d'après les rapports que nous avons enregistrés des examens que nous avons faits depuis 12 ans, parmi notre population scolaire, ce problème de la carie dentaire est particulièrement sérieux dans le comté de Montmagny.

DANS LA COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC



Dans l'affaire de:—

"LABERGE INC",
St-Pierre de Montmagny,
MONTMAGNY, P.Q.

Avis est par les présentes donné que "LABERGE INC", de St-Pierre de Montmagny, Cté de Montmagny, P.Q. dans la Province de Québec, a déposé une proposition entre mes mains, le 27 janvier 1955, en vertu de la Loi de 1949 sur la Faillite, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 18ième jour de février 1955, à onze heures de l'avant-midi, au bureau de Monsieur Robert Coté, Régistrare des Faillites, au Palais de Justice, en la Cité de Québec, dans la province de Québec.

Daté de Québec, ce trente-et-unième jour de janvier 1955.

Maurice Boulanger, C.A., Syndic.
71, rue St-Pierre,
QUEBEC

PROMPT SOULAGEMENT DES
**MUSCLES
DOULOUREUX**



Malgré les soins que nous avons fournis, nous n'avons pas amélioré la santé des dents de vos enfants, puisque ces rapports attestent que nous rencontrons encore une moyenne de six dents cariées par enfant que nous examinons.

Nous sollicitons donc votre indulgence à écouter cette causerie et celles qui suivront, nous sollicitons votre attention afin de retenir nos conseils et votre collaboration pour les mettre en pratique.

Les temps sont révolus où le dentiste était considéré comme un arracheur. Le dentiste doit être considéré comme le médecin de vos dents qu'il veut conserver saines pour votre santé. En conséquence la profession a développé énormément ses méthodes thérapeutiques et ses modes de restaurations dentaires. Cependant, la reconnaissance par le public de la valeur d'une bonne dentition naturelle et l'appréciation de l'hygiène et du bien-être dentaire var la conservation des dents ne sont pas du tout au diapason de nos connaissances de plus en plus étendues en science dentaire. Généralement, on considère comme inévitable le fait de perdre ses dents par la carie. En fait l'on constate que cette maladie de carie dentaire se répand sous forme d'épidémie, je le répète, particulièrement dans notre région. Le mal vient surtout de ce qu'on s'est trop désintéressé de la prévention en hygiène dentaire. On s'est trop habitué à venir nous consulter pour perdre ses dents au lieu de venir nous consulter pour tenter de les conserver. La prévention et l'hygiène dentaire doivent donc prendre une place d'importance majeure dans l'amélioration de la santé publique.

Mais qu'est-ce que l'Hygiène dentaire? C'est la science qui nous enseigne les lois que nous devons nécessairement observer pour conserver nos dents saines. Cette science a pour objet la santé dentaire, c'est-à-dire l'intégrité de ces organes et leur bon fonctionnement. Car en effet, les dents sont des organes, des masses dures de tissus calcifiés qui ont une fonction importante et une relation intime avec tout l'organisme. L'Hygiène dentaire, qui a pour objet la santé des dents, s'occupe donc des lois qui empêchent la maladie des dents, la carie dentaire. C'est par la connaissance et la pratique de ces lois que nous préviendrons la perte de nos dents. En fait, nous ne pouvons pas parler des lois de l'hygiène dentaire sans parler de prévention.

On a souvent dit que prévenir valait mieux que guérir. Ceci est particulièrement vrai en ce qui regarde la conservation de la denture naturelle. Mais la seule vraie prévention en hygiène dentaire est basée sur une complète prévention de la carie en maintenant les dents parfaitement saines. C'est pourquoi cette prévention, par l'application des lois de la santé dentaire, doit être instituée aussi de bonne heure que possible. Nous savons que l'enfant manifeste vite et naturellement un réel intérêt et un orgueil à posséder de belles et bonnes dents si

l'on veut bien se donner la peine de contribuer par nos conseils à l'éveil de cette fierté toute naturelle. Nous avons donc absolument besoin de la collaboration des parents pour faire prendre à l'enfant de saines habitudes d'hygiène et de traitements.

Malheureusement pour la santé de notre population, les motifs sont nombreux qui poussent les adultes à ne pas collaborer avec nous dans l'application des lois de prévention dentaire et à préférer la perte des dents à leur conservation. Par manque de connaissances dentaires, on sous-estime l'importance des dents naturelles, surtout les temporaires. Nous ne reviendrons sur ce sujet d'une grande importance dans une prochaine émission radiophonique. En second lieu, on allègue le coût élevé des restaurations dentaires. Et pourtant combien d'argent il se dépense aujourd'hui en gateries de toutes sortes pour les faire se carier ses dents? On peut s'en faire une idée par les statistiques qui ont été publiées par Les Etats-Unis. Il y a 100 ans, la consommation de sucre par tête était de 81 lbs par année, les dernières statistiques à ce sujet démontrent que la moyenne par tête présentement de 140 lbs. Et d'ailleurs la prévention par les visites régulières chez le dentiste est encore ce qui coûte le moins cher, car les restaurations sont moins dispendieuses et sont réparties sur le cours des années. Et si l'on appréciait justement la valeur d'une dent, quelques dollars dépensés chaque année pour la santé dentaire formeraient un petit capital que l'on jugerait très bien placé. Certains sont retenus par la crainte de la souffrance. Ici, l'éducation à donner à l'enfant, joue un grand rôle. La collaboration des parents est encore là absolument nécessaire. Tout le problème réside dans la confiance à faire naître au lieu d'une crainte irraisonnée, vestige d'une dentisterie ancienne. L'expérience acquise, nous amène à croire que la dentisterie moderne nous fournit les possibilités et les moyens de cultiver une meilleure compréhension du dentiste, par l'enfant. Enfin,

MESSAGE DE...

(suite de la page 9)

si je puis rendre service à n'importe lequel de mes concitoyens, qu'il vienne me trouver sans hésiter.

Après cette lutte, je ne garde d'animosité contre personne. Je conserve toute mon amitié à mon adversaire à qui je n'ai rien à reprocher.

A tous mes amis, à ceux qui m'ont si loyalement et si généreusement donné leur appui dans cette campagne, à mes organisateurs et à tous mes électeurs, j'adresse mon plus cordial MERCI. Tous ensemble nous allons poursuivre la tâche commencée et mettre plus que jamais en pratique la belle devise de notre ville, "MONTMAGNY EN AVANT".

Louis O. ROY,
maire de Montmagny.

Reddition des comptes des fabriques

Mgr. Albert Painchaud, P.D., curé de St-Thomas et M. l'abbé Joseph Brochu, curé de St-Mathieu ont communiqué dimanche dernier en chaire la situation financière de leur fabrique respective.

ST-THOMAS

En caisse au 31 décembre 1953	\$ 41,115.75
Recettes ordinaires:	65,553.77
Recettes Extraordinaires:	8,555.10
TOTAL:	\$115,224.62
Dépenses ordinaires:	44,444.28
Dépenses extraordinaires:	61,777.97
TOTAL:	\$106,222.25
Surplus ordinaire:	21,109.49
En caisse au 31 décembre 1954:	9,002.37
Remboursement sur la dette de 1954:	21,000.00
Dette actuelle:	656,000.00
La quête et la Part à Dieu ont réuni la somme de	49,678.46

ST-MATHIEU

En caisse au 31 décembre 1953	\$ 9,190.20
Recettes ordinaires	37,210.61
Recettes extraordinaires	5,466.31
TOTAL des recettes	51,867.12
Dépenses ordinaires	11,882.30
Dépenses extraordinaires	37,091.50
TOTAL des dépenses	48,973.80
Surplus en caisse	2,893.32
Actif au 31 décembre 1953:	\$172,290.20
Actif au 31 décembre 1954:	\$199,893.32

il y a l'apathie que l'on manifeste communément pour la santé dentaire. En fait, d'après une enquête menée, dans la province, par la maison Brakely & Roberts, qui s'occupe de relations publiques, la maladie des tissus calcifiés de la dent est vraiment la maladie la plus répandue qui affecte l'enfant. Il y a peu de gens qui prennent efficacement soin de leurs dents, car neuf Canadiens sur dix ont de mauvaises dents et souffrent en conséquence. On a raison de se demander s'il est à l'égard du corps humain négligence ou indifférence pire et plus néfaste que celle que l'on professe pour les dents.

Chez les Fermières

L'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières de Montmagny aura lieu mardi le 8 février à 2 heures à l'Hôtel de Ville. On entendra une causerie sur l'hygiène dentaire et il y aura un goûter si les membres apportent quelques

Aux contribuables...

(suite de la page 9)

tions irréalisables. Mais je veillerai toujours à ce que l'intérêt de mon quartier soit assuré, qu'il ait sa part du progrès de notre ville et j'agirai toujours en sorte que la confiance que vous m'avez témoignée soit bien placée. Avec mes excellents collègues, les échevins du Quartier-Ouest, je suis convaincu de faire du bon travail pour tous les contribuables de cette circonscription.

De tout coeur, je vous dit MERCI pour cette marque d'estime dont vous m'avez fait preuve et je vous renouvelle ici l'expression de mon plus entier et complet dévouement. Quand vous aurez besoin de moi, je serai toujours là pour vous être utile. Encore une fois, MERCI.

Adolphe CORNEAU,
Echevin du Quartier-Ouest,
siège No. 1

SPECIALISTE

Dr Benoit Morin

OREILLES - NEZ - GORGE

Bureau à MONTMAGNY, tous les mercredis à

28, rue De la Gare,

Tél: 293

QUEBEC: 31, rue Ste-Ursule

Tél: 4-7570

HOTEL A VENDRE

bien situé, à Montmagny, bonne clientèle
25 chambres, confort, facilités de paiement.

S'adresser à M. Philippe BERTRAND

TEL: 77

Deux défaites pour le Montmagny 2-1, 8-2

Les Canadiens de Magella Laforest ont subi deux revers en fin de semaine dernière aux mains des Loups de Guy Labrie, au compte de 2-1 et 8-2 dans un programme aller-retour disputé samedi soir à Montmagny et dimanche a-

LA CAMPAGNE...

(Suite de la page 9)
vicaire à Saint-Pascal, Kam. etc.
M. le Dr Maurice Saint-Pierre, secrétaire-général, a été religieusement écouté lors de la présentation détaillée du rapport financier de la campagne. M. le Dr Saint-Pierre rendit hommage à M. les curés de la plupart des paroisses qui ont accordé une magnifique collaboration et un appui constant aux organisateurs par le choix des piliers paroissiaux ou la chaude parole de leurs sermons. Cette campagne qui devra se répéter annuellement ouvre une ère nouvelle dans le diocèse et les résultats démontrent qu'elle a reçu beaucoup de compréhension de la part du public et qu'elle s'intègre solidement dans nos moeurs. La première paroisse à faire rapport complet fut Notre-Dame du Portage dans Rivière du Loup; c'est aussi cette paroisse qui vient en tête de la liste par sa générosité par paroisse et par famille; Saint-Alexandre, paroisse du président général, la suit de très près. Saint-Thomas de Montmagny arrive première pour le montant total. Au cours de la campagne, on a recueilli \$42,394.86 dépassant l'objectif par un peu plus de sept mille dollars. Les souscriptions spéciales ont rapporté \$1,113.93. La souscription paroissiale du diocèse s'établit à une moyenne de .47¢ par personne ou \$2.40 par famille. La souscription familiale, abstraction faite des corps publics des organisations religieuses et sociales, coopératives, et de divers groupements, a rapporté \$28,062.29. Dans les dons de 100 dollars et plus, nous remarquons 15 paroisses dont 3 dans Rivière du Loup; 6 dans Kamouraska; 2 dans l'Islet et 4 dans Montmagny. Quarante-deux personnes ou firmes ont souscrit \$6,370.00.

Les quinze paroisses du diocèse qui ont dépassé leur objectif sont: Saint-Alexandre, Saint-Pacôme, Saint-Jean Port-Joli; Notre-Dame du Portage; l'Islet; Mont-Carmel, Saint-Thomas de Montmagny Saint-Eugène, Saint-Omer, Ste-Anne de la Pocatière, Cap Saint-Ignace, Saint-François, Saint-Roch des Aulnaies, Saint-Denis et Sainte-Hélène.

(suite à la page 16)

Les ACIDES des REINS Gâchent votre Repos

Beaucoup de gens semblent ne jamais avoir une bonne nuit de repos. Ils se tournent et se retournent—blâment leurs 'nerfs'—quand il devraient peut-être blâmer leurs reins. Les reins doivent filtrer les toxines et l'excès d'acidité, sinon les impuretés restent dans l'organisme—et le sommeil est brisé. Si vous ne vous reposez pas bien, prenez des Pilules Dodd's pour les Reins. Elles améliorent l'état des reins, de sorte que vous vous reposez mieux et vous sentez mieux.

Pilules Dodd's POUR LES REINS

près-midi à l'aréna de Rivière du Loup.

Samedi soir, Roger Trudeau avait donné une avance de 1-0 aux Canadiens à la première période mais une punition majeure à Robert Laforest à la troisième période a permis aux Loups de se ral-



Roger Trudeau

lier pour deux buts qui devaient leur assurer la victoire. Picard égala le compte sur un effort individuel et moins de deux minutes plus tard, Aubry comptait le but vainqueur, sur des passes de Cloutier et Caron.

Première période

1—Montmagny: Trudeau Desrochers, Laforest 13:14
Puns: Aubry 2, Roussel, Boulanger, Roy, min. et M.C. St-Onge.
Deuxième période
Aucun but

Puns: Boivin, Hayes, Therrien maj. Soucy maj, Martin, Trudeau Laforest.

Troisième période

2—Loups: Picard 15:35
3—Loups: Aubry Cloutier, Caron 17:30
Puns: Aubry, Laforest maj., Rochefort.

DIMANCHE

Les Loups de Guy Labrie ont fait subir dimanche après-midi aux Canadiens de Montmagny l'un de leurs plus cinglants échecs de la saison en triomphant par 8-2 pour s'emparer ainsi des honneurs d'un programme double aller-retour. Une foule de 1,300 amateurs a assisté à l'une des plus intéressantes rencontres de la saison, en dépit des 22 punitions diverses aux joueurs des deux équipes. Les Loups ont compté une fois à la première période, trois fois à la seconde et ont complété leur triomphe avec quatre buts à la période finale.

Gilles Martin a brillé à l'attaque pour les Loups avec trois franc-buts et une assistance. Boivin a obtenu deux francs buts tandis que Rochefort, Roy et Picard comptaient les autres. Les Canadiens ont compté par l'entremise de Normand St-Onge et Robert Laforest. Le cerbère Paul Bouchard a cédé sa place à Raymond Pearson à la troisième période. Bouchard avait été blessé lors de la partie à Montmagny.

Première période

1—Loups: Martin Rochefort 9:28

Puns: Rochefort, Laforest 3, Roy, Dionne, Picard, Dubeau.

Deuxième période

2—Loups: Rochefort Roy, Martin 0:23
3—Loups: Boivin 3:11
4—Loups: Martin Therrien, Dionne 14:43
5—Montmagny: St-Onge Laforest, Laflamme 18:20
Puns: Aubry, Martin Therrien 2, Trudeau, Nicole, M.C.

Troisième période

6—Loups: Boivin 9:55
7—Montmagny: Laforest Boulanger, Trudeau 15:23
8—Loups: Roy Cloutier, Rochefort 17:34
9—Loups: Picard Hayes 18:21
10—Loups: Martin Boivin, Caron 19:44
Puns: Roy, Picard min. et maj Laforest 2, Dionne, Therrien, Boulanger.

A la tédération des institutrices

Le 29 janvier 1955 avait lieu à Ste-Anne de la Pocatière l'assemblée régulière du Conseil de la Fédération des Institutrices du Diocèse. Les Syndicats suivants étaient représentés par leurs délégués. Montmagny, Ste-Anne de la Pocatière, Kamouraska et Rivière du Loup formant le Conseil de la Fédération.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée; on procéda à l'élection de l'exécutif.

Mlle Aliet Gendron de Rivière du Loup fut réélue présidente.

Mlle Lucienne Dubé de Ste-Anne de la Pocatière lère vice-présidente.

Mlle Louise Dumas de Montmagny 2ème vice-présidente.

Mlle Marcelle Poussard Rivière du Loup réélue secrétaire.

Mlle Marguerite Darisse Rivière du Loup trésorière.

Conseillères: Mlles Carmen Ca-

ron, de Montmagny et Lucienne Dumont de St-Alexandre.

Nous félicitons les élues et leur souhaitons plein succès dans leur présent terme.

Mlle Aliet Gendron Présidente et Mlle Lucienne Dubé Vice-Présidente furent nommées déléguées au prochain congrès qui aura lieu en juillet. Nous sommes persuadés que le diocèse de Ste-Anne de la Pocatière sera dignement représenté.

Afin de faciliter le contact entre les Institutrices, chaque Syndicat doit se nommer une responsable dans chaque paroisse. Le travail se fera ainsi plus rapidement et plus sûrement.

L'exécutif recommande aussi aux Syndicats d'Institutrice.

L'assemblée se termina par les paroles toujours encourageantes de notre aumônier.

La Secrétaire

**AS
VS
MONTMAGNY**

Dimanche le 6 janv.

ATTENTION ! ATTENTION !

La plus grande vente jamais faite dans les MACHINES A COUDRE USAGEES.

59 machines à coudre SINGER USAGEES dans TOUS LES MODELES de TOUTES MARQUES seront vendues à des prix exceptionnellement BAS. POUR 10 JOURS SEULEMENT.

Toutes ces machines à coudre sont garanties ATTENDU que dans les 12 mois, la personne désirant échanger sa machine à coudre usagée, aura l'avantage du REMBOURSEMENT complet en acompte sur une machine à coudre PFAFF.

PRENDRE NOTE que M. J.E. Lainesse a toujours des machines à coudre A LOUER à la semaine.

M. J.E. LAINESSE continue toujours de faire les réparations des machines à coudre SINGER et AUTRES MARQUES et garde toujours en main les parties pour réparations.

AFIN D'EVITER DES ERREURS, adressez-vous toujours à J.E. Lainesse ou au CENTRE DE COUTURE ENR. 68, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. Téléphone magasin 368 — Résidence 197

Les Chefs-d'Oeuvre

SE SIGNENT

1

BIÈRE INCOMPARABLE!

1

LAGER SANS RIVALE!

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

Funérailles de Mme Sam. Gaumond

Le profond regret causé par la mort de Mme Maria Pruneau, épouse de feu Samuel Gaumond s'est manifesté jeudi, le 27 janvier à l'occasion des funérailles de cette femme distinguée, décédée à l'âge de 79 ans et 6 mois. De nombreux parents et amis se sont groupés autour du cercueil de cette femme estimée pour rendre un dernier hommage à sa mémoire.

Les funérailles ont eu lieu à 10 heures en l'église de Berthier en bas. M. J.B. Bélanger, curé de la paroisse a fait la levée du corps et a chanté le service assisté de M. le chanoine L.H. Paquet, curé de St-François et de M. l'abbé Luc Arsenaault, vicaire à St-Vallier, qui agissaient comme diacres et sous-diacres.

La défunte laisse dans le deuil, ses fils, MM. Siméon et Lauréat Gaumond de Berthier, Benjamin Gaumond de Montréal et Florian Gaumond de Joly, Lotbinière; ses filles: Mlle Yvonne Gaumond, Jeanne d'Arc, Mme Joseph Therrien, de La Durantaye, Noella, Mme Jean Carter de St-Anselme, Marie-Antoinette, Mme Gérard Gravel de Montréal; ses gendres: MM. Joseph Therrien, Jean Therrien, Jean Carter et Gérard Gravel; ses belles-filles: Mme Siméon Gaumond, Lucille Proulx, Mme L. Gaumond, Berthe Bilodeau, Mme Benjamin Gaumond, Antonia Marotte et Mme Florian Gaumond; ses frères, M. Joseph Pruneau de Québec et M. Odilon Pruneau de Lévis; ses soeurs: Mme Joseph Guimond, Julie, de Montréal, Mme Joseph Lachance, Philomène, de l'Isle aux Canots, et Mme Benoit Bernier, Valérie de l'Isle aux Grues; ses beaux-frères, MM. Benoit Bernier et Joseph Lachance.

Au départ de la résidence mortuaire chez son fils, M. Siméon Gaumond, la croix était portée

par M. Rosario Bilodeau. Portaient le cercueil, MM. Alcide, Oscar, Jean et Michel Blais amis de la famille.

Le deuil était conduit par les parents déjà mentionnés et on remarquait aussi, MM. J.O. Blais, J. A. Paré, Eugène A. Blais, Charles Guimond, M. et Mme Joseph Pouliot, Pierre Pruneau tous neveux de la défunte; Donald Blais, François Fleury, Alphée Gaumond Paul A. Roy, Eugène Gaumond, Paul-Eugène Gaumond, cousins.

On voyait aussi: MM. Narcisse Maurice et Paul-Armand Proulx, Wilfrid Samson et Albert Fiset de St-Pierre, Jean-Baptiste Talbot Ludger Roy, Paul-Eugène Mercier Camille Morency, Amédée Des-

prés, Raymond Blais, Edgar Boucher, Wellie St-Pierre, Joseph Lachance, Ernest Buteau, Joseph D. Blais, Réal Paquet, Charles-Henri Pelletier, Gérard Brochu, Wenceslas Boucher, Eugène Tanguay, L. Laliberté, Léon-Paul Aubé, Pierre Bilodeau, Rosario Bilodeau, Paul Roy de La Durantaye, Joseph Lamontagne de St-Michel, Jean-Paul Bolduc, A. Mercier, Théo. Boutin Téléphore Laverdière, Charles Collard, Roger Boucher et plusieurs autres.

M. Laurent Normand de St-Pierre, Montmagny, dirigeait les funérailles.

Nous offrons à la famille en deuil, nos plus sincères sympathies.

Campagne du Timbre de Noel

Souscriptions de \$5.00 Montmagny: Cercueils Montmagny Inc. Club de Raquetteurs "Le Bûcheron".

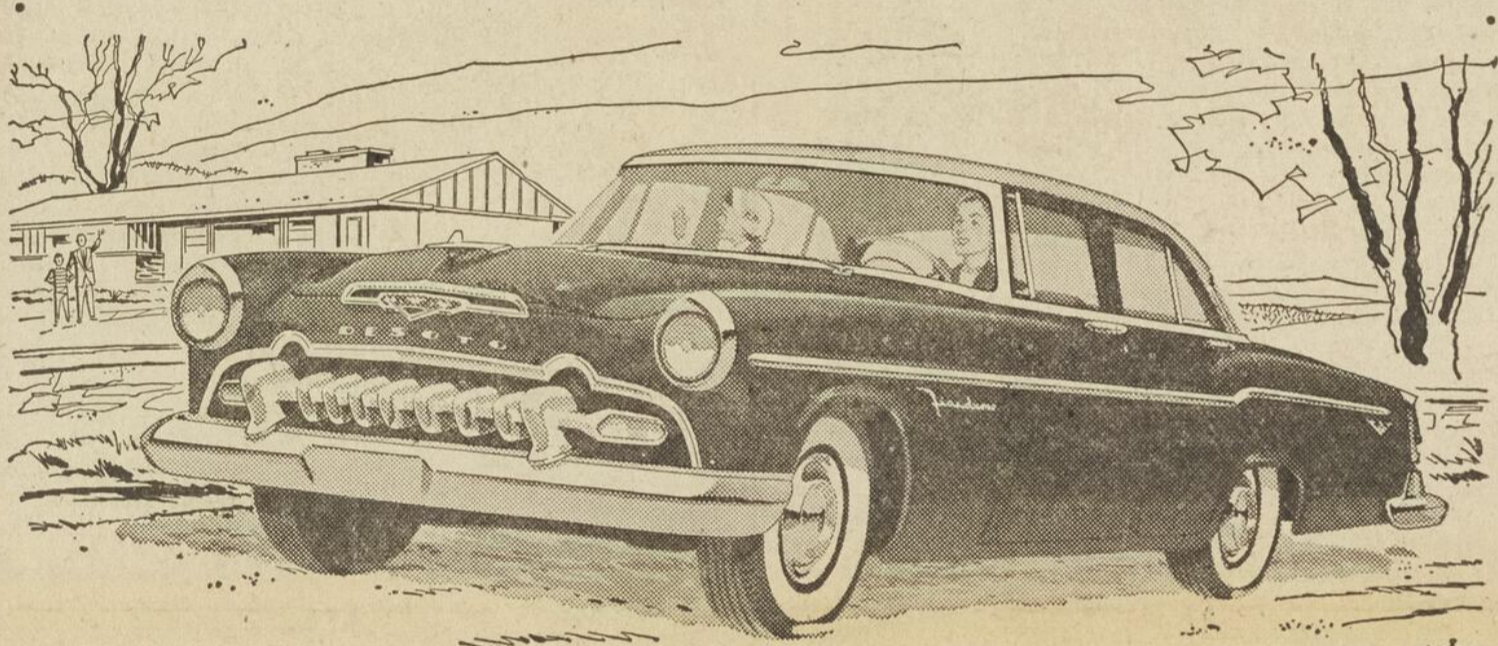
Souscriptions de \$2.00 Montmagny: MM. Emile Corneau, Alfred Côté Camille Laberge, Jos. Laflamme, Antonio Paquin, Société Coopérative Agricole de St-Thomas Ls. Geo. Talbot, Jean Tremblay. Souscription de \$2.00 St-Pierre: M. Théophile Proulx.

Souscriptions de \$2.00 St-François: Dr. Lucien Gervais, Ernest Lavoie.

Souscription de \$2.00 St-Paul: M. Joseph Lee.

Souscription de \$2.00 Ile aux Grues: M. J. Paul Vézina.

M Rolland Méthot, Cap St-Ignace \$2.00 M. Roméo Caron, surintendant Mfg de Meubles, \$2.00.



Une ligne qui attire le regard...
une puissance qui vous rend maître de la route!

SERVICE MARIAL

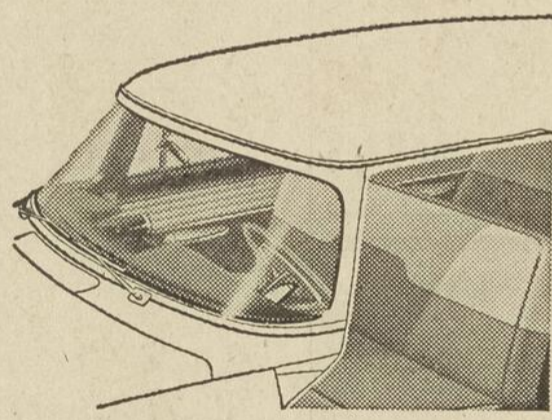
Aujourd'hui ressemble à hier, et demain. On est fatigué. On s'en va à l'ouvrage ou l'on en revient. L'un vaut l'autre. On est cet homme anonyme dans cette foule anonyme ou dans cet autobus anonyme. On est bousculé, ignoré. On a donné un peu de sa vie. On recevra un peu d'argent. Et vague la galère, indéfiniment. Rien d'autre?...

Vous savez bien qu'il y a autre chose. Il faut qu'il y ait autre chose. Il y a Sainte Marie, qui vous connaît, vous; qui vous aime, vous, personnellement. Pas en bloc globalement, non, personnellement.

Et alors, vous songez à Lui parler, à cette Grande Dame, Votre Dame, bénie entre toutes les femmes, à jamais. Et voici que vous vient aux lèvres cette inusable prière: l'Ave Maria.

Avant vous, des millions de chrétiens l'ont récités; avec vous, des milliers de chrétiens, en ce moment même, la récitent. Vous voulez rentrer dans le rang. Vous endossez l'uniforme. Et vos Ave rejoignent l'implacable régiment des Ave qui monte, du fond des âges, à l'assaut du Ciel.

F-P Jérôme, mariste.



Le premier du genre!

Le pare-brise panoramique est le premier pare-brise vraiment enveloppant; les montants inclinés vers l'arrière permettent à la vitre de suivre les lignes du carénage, en haut comme en bas. Les intérieurs luxueux présentent de nombreux tissus et coloris nouveaux, utilisés pour la première fois par l'industrie de l'automobile!

Construite au Canada par la Chrysler Corporation of Canada, Limited

Longue et basse... élancée et élégante... votre nouvelle De Soto vous vaudra des coups d'oeil admirateurs partout où vous passerez!

Sa nouvelle ligne animée donne l'impression du mouvement, même lorsque la voiture est au repos. Spacieuse, elle semble "collée" à la route... elle mesure un pied de plus en largeur qu'en hauteur. De tous côtés, les glaces s'inclinent gracieusement vers un toit plus étroit.

Le capot élargi, qui se distingue par son élégante prise d'air, dissimule la nouvelle puissance de votre voiture! Tous les modèles De Soto 1955 sont équipés de moteurs V-8 insurpassables et de la merveilleuse transmission automatique PowerFlite.

L'extraordinaire DE SOTO '55

Deux nouveaux et merveilleux V-8! L'étonnant nouveau Fireflite V-8 de 200 cv à carburateur à quatre conduites vous assure un ronronnement silencieux du moteur au ralenti et des reprises fulgurantes. L'exceptionnel Firedome V-8 de 185 cv promet un rendement supérieur et la plus grande économie.



PASSEZ VOIR LA DESOTO ENTIÈREMENT NOUVELLE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE DODGE-DESOTO DÈS AUJOURD'HUI

MONTMAGNY AUTOMOBILE ENR.

RUE ST-IGNACE

MONTMAGNY

TEL: 1

Lisez régulièrement LE PEUPLE

DANS NOS PAROISSES

Nouvelles de NOTRE-DAME DU ROSAIRE

SEPULTURES — Le 28 décembre, a été inhumée Mme Gérard Dubé, née Emilia Godbout, décédée le 24 après une longue et douloureuse maladie qu'elle a soufferte avec toute la patience d'une bonne chrétienne. La défunte était âgée de 47 ans, 5 mois. Elle faisait partie de la Fraternité du Tiers-Ordre franciscain, de l'Association du Chemin de la Croix et du Cercle Ste. Jeanne d'Arc. La collecte au service a rapporté la somme de \$65.00, M. le curé a chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés B. Lemay et Gilbert Morin, respectivement curé et vicaire de St-Paul.

NOUVEAU MARGUILLER — Le 26 décembre, à une assemblée des franc-tenanciers, tenue après la grand-messe paroissiale, M. G. Langevin a été élu marguillier, en remplacement de M. Alphonse Collin, sortant de charge. Le banc est ainsi occupé pour l'année courante, par MM. Wilfrid Noël, Armand Asselin et Georges Langevin.

A L'HOPITAL — Etaient dernièrement à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, MM. Réginald Gaudreau, Richard Mercier, Joseph Bernard, Camille Dubé, Dominique Hamelin Herménégilde Mercier et le jeune Rock Labrecque; Mme Eméric Fournier, Mlles Jeannine Montminy, Agathe Mercier et Monique Mercier. A tous ces chers malades, nous souhaitons un prompt rétablissement.

VISITEURS — Etaient dernièrement en visite au presbytère, M. l'abbé Léopold Thibault, vicaire à

St-Fabien de Panet, les RR. FF. René Thiboutot, O.M.I. du Cap de la Madeleine, et Raphael, des frères des Ecoles Chrétiennes, de l'Académie, Québec.

INITIATION LACORDAIRE — Le 2 janvier, avait lieu une cérémonie d'initiation Lacordaire au cours de laquelle il y a eu une décoration de 5 ans, 8 de 3 ans, et 11 d'un an. De plus, deux jeunes aspirants ont changé de décoration, tandis que 3 nouveaux membres ont été initiés. Félicitations à tous ces apôtres de l'abstinence totale, et encouragement dans la persévérance.

JOURNEE D'ORIENTATION — Le 9 janvier, a eu lieu au couvent une causerie d'orientation donnée par une spécialiste en la matière la Révde Sr Louise-de-France, des Soeurs de la Charité de St-Louis. La causerie avait pour thème: Comment faire de ma vie un succès? La conférence fut suivie d'un forum intéressant auquel assistait un fort groupe de jeunes filles qui avaient répondu à l'invitation.

Après la conférence et le forum qui suivit Sr Louise-de-France donna le beau film de Mme la Comtesse Molé, fondatrice de la Congrégation des SS de la Charité de St-Louis. C'est un film sonore en couleurs et de belle tenue artistique. Ce film fait connaître les oeuvres des religieuses qui se dévouent dans nos paroisses, notamment à Notre-Dame du Rosaire, depuis 50 ans.

STATISTIQUES — A l'occasion de l'an nouveau, M. le curé a don-

né en chaire les statistiques suivantes pour l'année 1954. Dans la paroisse, il y a 150 familles formant une population de 321 âmes. Communiant: 671; non-communiant: 150; baptêmes: 24; mariages: 2; sépultures: 5; enfants fréquentant les écoles: 171; communions distribuées durant l'année: 23,400. Membres de la Ligue du Sacré-Coeur: 116; Tiers-Ordre franciscain: 77; enfants de Marie: 26 cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc: 147, dont 54 Lacordaire et 93 Jeanne d'Arc. La collecte mensuelle, dite de la Part de Dieu, a rapporté le montant de \$1,465. pour l'année.

ELECTION A LA MAIRIE — Le 17 janvier, M. Philippe Noël a été réélu maire pour un troisième terme consécutif. Nos sincères félicitations. A noter que M. Philippe Noël est aussi Préfet du comté de Montmagny.

BAPTEME — Le 1er janvier, a été baptisé Paul-Henri Michel, enfant de M. et Mme Roméo Mercier, Jeannine Morin. Parrain: Paul-Henri Morin, professeur, oncle de l'enfant; marraine: Bernadette Guillemette, grand-mère. Porteuse, Simone Morin, tante.

Nouvelle de L'ISLET

La Direction de l'Amicale du Collège de l'Islet a tenu sa première assemblée de l'année 1955, mardi le 18 janvier, au Collège.

L'assemblée débute à 8 hres p.m. par la prière d'usage.

Au nom de l'Amicale, M. Le Président félicita M. l'abbé Paul Bernier, ancien élève du Collège et Directeur de l'Amicale, qui fut nommé Camérier Secret du Pape. "L'Amicale se réjouit, dit-il, d'avoir un Directeur élevé au titre de Monseigneur. Le Collège est fier de vous compter parmi ses anciens élèves. Est-ce que tous les paroissiens ne sont-ils pas heureux de voir un enfant de l'Islet, mériter la nomination que vous avez eue. Ayant fait des études approfondies, vous possédez des connaissances vraiment étendues. Ceci a fait de vous le Principal de notre Ecole Normale dont nous avons besoin pour nos jeunes. Et, on a tôt fait de reconnaître le travail méritoire que vous avez fait. On a reconnu l'ouvrage

accompli par vous, mais toujours avec la plus grande discrétion, la plus grande humilité. Aussi, au nom de notre Amicale et en mon nom personnel, je vous félicite et vous rends les hommages qui vous sont dus. Mgr Bernier, notre souhait le plus sincère est que vous demeuriez longtemps parmi nous puissions bénéficier de vos bons conseils."

Mgr Bernier remercia M. le Président pour ses paroles aimables. Il souligna le rôle important que jouent les Ecoles Normales et la formation d'instituteurs et institutrices, qui est la base de l'enseignement dans un pays. "Soyez assurés, dit-il en terminant, si l'on m'a honoré par cette nomination, je demeurerai quand même celui que vous avez connu."

Le secrétaire de l'Amicale, M. Roland Thibault donna lecture du procès verbal de la dernière assemblée de la Direction. Les minutes furent adoptées à l'unanimité.

(suite à la page 16)

RIVIERE-DU-LOUP

Le Club Richelieu de Rivière du Loup inaugurerait ses activités pour l'an 1955 par deux soupers très bien réussis. En effet, lundi, le 10 janvier, M. Gérard Thiboutot recevait des mains du Dr J.A. Darisse, le maillet présidentiel, symbole de l'autorité. Cette soirée avait un caractère particulier puis que les épouses des membres étaient invitées rehaussant de leur présence l'atmosphère de cette réunion.

Le président, fort heureux d'un tel apport à ses effectifs, présenta cinq nouveaux membres tandis qu'à la partie récréative, Mlle Odette April, jeune et talentueuse artiste lyrique de notre ville, donna un trop court récital. Mlle Fernande Boucher l'accompagnait au piano.

Cette agréable réunion se termina par une attraction surprise: la projection de photographies en couleurs prises par le Dr Darisse au cours de son récent voyage en Europe.

Au souper du 18 janvier, le Club Richelieu recevait M. J. Ro-

saire Pelletier et le Dr Dessurault de la Ferme Expérimentale Fédérale de Ste-Anne de la Pocatière. M. Pelletier, régisseur de la Ferme, donna une conférence très intéressante sur le travail des organismes qui, subventionnés par les Nations Unies, s'occupent d'organiser l'assistance technique aux nations infortunées, tout particulièrement en Asie. M. Pelletier fort de son expérience comme chef d'une délégation d'experts en Iran nous expliqua de quelle façon les Nations Unies tentent, par l'assistance technique aux nations surpeuplées et sous-alimentées, de remédier aux déficiences de l'agriculture dans ces pays où l'accroissement démographique constant signifiera bientôt la famine.

Le Club Richelieu recevait, à son dernier souper hebdomadaire, Mgr le Chanoine Jules Rancourt, curé de Saint-Patrice de Rivière du Loup. Les membres du Club Richelieu voulurent ainsi célébrer dans l'intimité, l'honneur conféré au distingué pasteur de la paroisse de Saint-Patrice, un de leurs distingués membres.

Mgr Rancourt, dans une courte allocution, donna aux membres quelques précisions au sujet des titres et des vêtements distinctifs que doivent porter les dignitaires de son rang. Mgr Rancourt insista sur le fait que l'honneur insigne dont il était l'objet, était à la fois attribuable à ses dévoués vicaires et à ses paroissiens, comme le général d'armée, dirions-nous, reçoit parfois les honneurs que chacun de ses soldats aurait mérités par le courage à la bataille.

Le conférencier termina son intéressante causerie en rappelant à tous que, si l'extérieur de l'homme était changé par les titres et le cotume, le curé de Saint-Patrice demeurait le prêtre dévoué à une seule tâche, la plus grande sanctification des âmes de ses paroissiens et de ses concitoyens.

MM. les vicaires Fortin et Bérubé accompagnaient Mgr Rancourt qui fut présenté par M. le Maire Gérard Lapointe et remercié par M. le Dr Sarto Sirois, de Saint-Patrice. Le conférencier de la semaine prochaine sera Me Marius d'Amours, protonotaire.

TOURVILLE

Lors de la dernière assemblée de POTJ de Tourville, comté de l'Islet, il fut question d'organiser des fêtes sportives pour égayer la saison. M. Bernard Tanguay, président, René Leboeuf, vice-président et les directeurs ont choisi quatre jeunes filles comme candidates au titre de "Reine des Sports". Elles furent acceptées à l'unanimité. Il s'agit de Mlles Yolande Leclerc, g.m.g., Carmen

Chouinard, Inst; Marcelle Ouellet et Lorraine Ouellet, inst.

On projetta des amusements pour l'après-midi à 2.00 heures et le soir, il n'y aura aucun ralliement à la patinoire. Une soirée populaire aura lieu à la salle paroissiale à 8.00 heures suivie de l'élection de la Reine et de son couronnement. Un succulent goûter sera servi aux organisateurs, à la Reine et sa cour ainsi qu'à ses parents et amis.

SAINT-MARCEL

Funérailles de M. Alphonse Pelletier décédé le 17 janvier à l'âge de 71 ans et 4 mois, époux de Dame Catherine Morin. Le service a été chanté le 20 par l'abbé Napoléon Pelletier ancien curé de St-Marcel assisté des abbés Arthur Gagnon et Charles Dumais.

Conduisaient le deuil, les enfants du défunt Andréas, Pierre Raymond, Lionel, ses filles: Mme Oscar Morin Louisa, Mme Adrien Pelletier Alexandra, Mme Paul Belisle Marguerite. Ses gendres: MM. Oscar Morin, Adrien Pelletier, P. Belisle. Ses belles-filles: Mme Andréas, Pierre Raymond, Lionel et Mme Paul-Emile Pelletier. Ses frères Emile et Ernest Pelletier,

sa soeur Mme Napoléon Caouette Ses belles-soeurs: Mme Ernest Pelletier. M. Napoléon Caouette. Ainsi que plusieurs petits enfants neveux et nièces.

Portait la Croix M. Camille G. Pelletier Portait le cercueil: MM. Ovila, Armand, Camille E. Pelletier, Pierre et Emile Caouette, Henri Walsh. Tous neveux du défunt.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie et offrandes de messes.

La direction des funérailles avait été confié à M. Claudius La voie de St-Pamphile.

Nos condoléances à la famille en deuil.

ABONNEZ-VOUS!

AUX REVUES
QUE VOUS AIMEZ!

Vous économiserez

et vous serez sûr de les avoir

3,600 PUBLICATIONS ET REVUES

AMERICAINES,
ANGLAISES,
CANADIENNES

Pour tous renseignements, communiquez avec

Le PEUPLE 6, RUE DU PEUPLE,
MONTMAGNY Tél: 533

AMERICAN HOME
LIFE
TIME
HOLIDAY
POST
ESQUIRE
MACLEAN'S
FORTUNE
NEWSWEEK
LOOK
NATIONAL
GEOGRAPHIC,
ETC...

Notes Locales

NAISSANCES

ST. THOMAS

Le 15 janvier a été baptisé Joseph-Louis-Robert, fils de M. et Mme Louis Jobidon née Lisette Lafleur. Parrain et marraine: M. Antoine Jobidon et Mlle Eva Vancry.

Le 16 janvier a été baptisé Joseph-Guy-Claude, fils de M. et Mme Jean-Marie Proulx, née Monique Garant. Parrain et marraine: M. et Mme J.L. Armand Proulx.

Le 18 janvier a été baptisé Joseph-Léo-Bertrand-Richard, fils de M. et Mme Bertrand Richard, née Monique Fradette. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Côté.

Baptêmes St-Thomas
Le 19 janvier a été baptisé Joseph-René-Lucien-Ronald, fils de M. Lucien Proulx, née Catherine Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme René Pelletier.

Le 22 janvier a été baptisée Marie-Luce-Denise, fille de M. Donat Morin, née Lucienne Cloutier. Parrain et marraine: M. Julien Giasson et Mlle Denise Cloutier.

Le 23 janvier a été baptisée Marie-Madeleine-Monique, fille de M. Robert Blais, née Marcelle Roussau. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Blais.

Le 23 janvier a été baptisée Marie-Agnès-Béatrice-Colette, fille de M. Rosaire Laprise, née Elisabeth Mercier. Parrain et marraine: M. et Mme Eutrope Méthot.

Le 23 janvier a été baptisé Joseph-Louis-Roch-Gilles, fils de M. Raymond Roy, née Yvette Labrecque. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Patry.

Le 24 janvier a été baptisé Joseph-Gérard-Marcel-Jacques, fils de M. Marcel Ouellet, née Thérèse Thibault. Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Thibault.

Le 24 janvier a été baptisé, Joseph-Antoine-Marc-Alain, fils de M. Edmond Coulombe, née Noella Forgues. Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Coulombe.

Le 25 janvier a été baptisé, Joseph-Marcel-Georges-Gabriel, fils de M. Léon Poirier, née Germaine Pelletier. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Cloutier.

Le 27 janvier a été baptisé Joseph-Paul-Claude, fils de M. et Mme Lucien Gagné, née Monique Cloutier. Parrain et marraine: M. Jean-Louis Thibault et Mlle Lucille Cloutier.

Le 29 janvier a été baptisé Joseph-Roger-Germain, fils de M. et Mme Robert Richard, née Noella Laflamme. Parrain et marraine: M. et Mme Roger Richard.

Le 30 janvier a été baptisé Joseph-Edouard-Clément-Yves, fils de M. et Mme André Samson, née Eveline Caron. Parrain et marraine: M. Edouard Giasson et Mme Marguerite Caron.

Le 30 janvier a été baptisée Marie-Francine-Line, fille de M. et Mme Albert Gaudreau, née Juliette Nadeau. Parrain et marraine: M. Adrien Nadeau et Mlle Eva Bernard.

Le 30 janvier a été baptisé Joseph-Fernand-Serge, fils de M. et Mme Julien Tanguay, née Aline Roy. Parrain et marraine: M. Fer-

nand Houde et Mlle Simone Roy.
Le 30 janvier a été baptisée Marie-Gemma-Lise, fille de M. et Mme Fernand Hudon, née Marie-Marthe Desjardins. Parrain et marraine: M. Emile Bédard et Mlle Gemma Desjardins.

Le 30 janvier a été baptisé Joseph-Théodule-Jean-Marie, fils de M. et Mme Joseph Marois, née Claudia Picard. Parrain et marraine: M. Théodule Bernier et Mlle Germaine Deschamps.

Le 1er février a été baptisé Joseph-André-Gaétan, fils de M. et Mme Paul-Emile Giasson, née Léa Picard. Parrain et marraine: M. André Giasson et Mlle Colombe St-Amant.

ST-MATHIEU

Le 15 janvier a été baptisé Joseph-Robert-Yves, fils de M. et Mme Georges-Henri Coulombe née Adèle Marticotte. Parrain et marraine: M. et Mme Robert Coulombe.

Le 16 janvier a été baptisée Marie-Hélène, fille de M. et Mme Montcalm Gagnon, née Lucie Blanchet. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Walsh.

Le 17 janvier a été baptisé Joseph-Jude-Antoine-Marie, fils de M. et Mme Thaddée Marois, née Emérentienne Gaudreau. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Théberge.

Le 19 janvier a été baptisé, Joseph-Léon-Serge, fils de M. et Mme André Picard, née Madeleine Giasson. Parrain et marraine: M. et Mme Léon Morin.

Le 23 janvier a été baptisé Marcel-Ghyslaine-Jean-Pierre, fils de M. et Mme Fernand Coulombe, née Francine Coulombe. Parrain M. l'abbé Marcel Coulombe et marraine: Mlle Ghyslaine Coulombe.
MARIAGE

Le 20 janvier a été célébré le mariage de M. Lucien Thibault, fils de M. Philippe Thibault et de Imelda Opitras et Azéline Messervier, fille de feu Evariste Messervier et de Marie-Anne Sylvestre.

Les témoins étaient M. Philippe Thibault et M. Gérard Ouellet.

Le 30 janvier a été baptisée, Marie-Lucille-Brigitte, fille de M. et Mme Roland Gaudreau, née Marie-Ange Gagné. Parrain et marraine: M. Michel Gagné et Mlle Lucille Gagné.

Le 30 janvier a été baptisé Joseph-Mario-Yvon-Lionel, fils de M. et Mme Jean-Paul Boucher, née Marie-Thérèse Landry. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Boucher.

carnet SOCIAL

M. et Mme Edouard Normand, le Dr et Mme Robert Lessard, Mlle Bernadette Normand se sont rendus à Montréal assister aux funérailles de M. Léon Normand. M. l'abbé Candide Normand, neveu du défunt, a chanté le service funèbre.

L'ISLET...

(suite de la page 15)
ETAT FINANCIER:

Le trésorier, M. François Beaulieu fait rapport de l'état financier. Il déclara que la soirée du 11 décembre dernier, au profit de l'Amicale, fut un réel succès. Les recettes se sont élevées à \$261.35. Les dépenses étant de \$99.25, le profit net fut de \$162.10. 466 personnes ont assisté à cette soirée, dont 230 l'après-midi et 236 le soir. L'Amicale a actuellement à son crédit un montant de \$525.00. Les Directeurs se disent totalement satisfaits de ce rapport.

MEMBRES DE L'AMICALE:

L'Assemblée constate que sur plus de 360 lettres envoyées aux anciens de l'Islet, 171 seulement ont donné suite afin de devenir membre de l'Amicale. Le dernier appel du Rév. Frère Léon, Directeur, à l'occasion des Fêtes, a donné un résultat bien minime. La conclusion est que trop d'anciens portent intérêt à faire partie de l'Amicale.

REUNION GENERALE DES ANCIENS:

Il est décidé à l'unanimité qu'une assemblée générale des Amicalistes sera tenue à tous les deux ans. Ainsi, les membres pourront se rencontrer plus souvent et un grand nombre d'anciens de l'Islet se donneront rendez-vous à cette occasion. Le centenaire du Collège ayant été célébré en 1953, cette année serait le lieu d'une assemblée, soit vers le mois de mai. Une invitation sera envoyée à tous les membres et ceux-ci pourraient profiter de l'occasion pour procéder aux élections du nouveau bureau de direction pour 1955. Les possibilités d'entrer dans l'Amicale chaque élève quittant le Collège, sont présentées. Une carte de membre leur serait remise gratuitement et ils pourraient la renouveler les années suivantes.

RAPPORT DU PUBLICISTE:

Comme plusieurs membres aimeraient prendre part, ou du moins, suivre les activités de l'Amicale, il est décidé qu'après chaque assemblée, un rapport soit envoyé aux journaux. A cet effet, M. Marcel Fortin est nommé. Il verra à la publication d'un article après chaque assemblée.

ACTIVITES A VENIR:

L'Assemblée est en faveur d'un souper-canadien qui pourrait avoir lieu vers les jours gras. Ce souper réunirait les anciens des alentours et toute la population serait également invitée. Plusieurs anciens profiteraient sûrement de cette occasion pour payer leur contribution de l'année courante. Une soirée récréative pourrait suivre le souper. Si l'on fait de ce souper un succès, nos futures activités n'en seront que de meilleures réussites. La prochaine assemblée de la Direction étant fixée au 27 janvier, les membres présents pourront donner leur idée au sujet de l'organisation du souper.

PRESENCES:

Etaient présents à cette assemblée: Mgr Paul Bernier, Rév. Frère Léon, Directeur Capt. Ernest Caron, Président, Roland Thibault Secrétaire, François Beaulieu, trésorier, MM. les Directeurs: Amédée Bernier, Philéas Normand, J. P. Kirouac, Antonin Bernier, Marcel Fortin, Clovis Boucher, Alexandre Adam, Antoine Boucher, Luc Mignault.

L'Ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 9.30 hres

Amicale du collège de L'Islet

L'assemblée spéciale de la Direction de l'Amicale qui devait avoir lieu le 27 janvier a été tenue mardi le 25 au Collège.

Après la prière dite par le Rév. Frère Léon, le secrétaire, M. Roland Thibault donna lecture des minutes de la dernière assemblée. Le procès verbal est accepté et signé.

Cette assemblée fut convoquée en vue de la décision au sujet d'un souper-canadien pour les anciens du Collège. Il fut décidé que ce souper ait lieu le mardi-gras, soit le 22 février prochain. Le repas serait au Collège et composé du menu suivant: Fèves au lard, pâtés à la viande, patates frites, gâteaux et café. L'admission: \$0.75 par convive. Les anciens du Collège accompagnés de leur épouse ou leur amie seulement y seront invités. Le souper sera servi à 6.30 hres.

Décès subit de M. Roland Robin

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès subit survenu ce midi de M. Roland Robin, domicilié à 2 St-Augustin. Le corps de M. Robin a été trouvé dans une écurie sise sur la propriété de M. C.-Eugène Létourneau et où il était allé voir des chevaux appartenant à son beau-frère, M. Eutrope Méthot. Appelé sur les lieux, le Dr. Antoine Fiset ne put que constater la mort.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Léona Gosselin et cinq enfants: Louise, Antoinette, Louis, Lucille et René. Le défunt était âgé de 45 ans. Une enquête du coroner sera tenue pour déterminer la cause du décès.

LA CAMPAGNE...

(suite de la page 13)

Les vice-présidents de la Campagne, MM. J.L.G. Lapointe, de Rivière du Loup, J.R. Pelletier de Ste-Anne de la Pocatière, André Rousseau, de Saint-Jean Port-Joli et Me Jos. Marneau, de Montmagny, invités à communiquer leurs impressions, n'ont point ménagé les hommages et les félicitations à l'endroit des chefs de district, de paroisse et des 12,000 solliciteurs bénévoles qui ont accompli un travail de première valeur. M. l'abbé Paul-Emile Deschênes, l'abbé Maurice Proulx et M. Pierre Tremblay de Québec, le conseiller technique, ont exprimé aussi leur grande satisfaction du travail immense accompli par des laïques durant la campagne.

SON EXCELLENCE MGR BRUNO DESROCHERS

Son Exc. Mgr Bruno Desrochers évêque du diocèse, prit la parole aux applaudissements prolongés et enthousiastes de l'assistance. Une demi-heure durant, il fit part aux responsables de la campagne de ses espoirs et des projets qu'il espère pouvoir réaliser dans le diocèse d'ici dix ans. "Vous n'avez pas d'idée, dit-il, comme j'ai senti aujourd'hui grandir le diocèse. On m'a remis, hier, les résultats de la campagne; j'ai étudié le rapport très longuement et j'ai été extrêmement satisfait. Vous avez dépassé l'objectif de \$7,000.00 et je réalise votre dévouement; j'ai appris que personne n'avait refusé de travailler à la campagne; vous avez rencontré partout des bonnes volontés et le résultat ne pouvait en être autrement.

Poursuivant son allocution, Son

Excellence a déclaré: "Je voudrais que dans 10 ans, le diocèse de Ste-Anne soit le mieux organisé du monde; nous avons ici toutes les énergies, les bonnes volontés pour développer et intensifier l'Action Catholique et la liturgie. Je voudrais mettre sur pied des organismes qui feront de nos diocésains des parfaits chrétiens, qui rayonneront. Il faut perfectionner toujours notre christianisme, le rendre suffisant; il faut qu'il soit plus généreux, plus charitable et moins embourgeoisé. A la fin d'une campagne comme celle-là, vous devez vous sentir plus chrétiens et plus ouverts; vous avez sûrement perfectionné votre christianisme. Je songe donc à créer des Offices catéchistiques. Je veux que nos gens connaissent bien leur catéchisme, surtout nos enfants. Nous songeons aussi à la liturgie, à rendre nos offices religieux plus vivants et à y faire participer activement tous les paroissiens, surtout à la messe, par des chants collectifs et la méditation de la messe dans des petits feuillets spéciaux. Vous avez été si prompts et généreux à combler nos désirs que nous pouvons espérer accomplir beaucoup dans le diocèse. Retournez dans vos paroisses assurés de ma satisfaction la plus grande à l'endroit de tous les responsables de la Campagne".

Son Excellence a terminé son allocution par une proposition de félicitations à l'endroit du président-général, M. Ernest Soucy, de Saint-Alexandre, actuellement en repos en Floride. La réunion s'est terminée par la bénédiction de Son Excellence à tous les représentants des paroisses réunis à l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne.

COURS DE PROSPECTION du 8 mars au 5 avril

COURS (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Mines de Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.

SUJETS: Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.

CONDITIONS: \$15. Aucun examen d'admission.

Pour renseignements supplémentaires et inscription, on est prié de s'adresser au Directeur du Département de Géologie, Faculté des Sciences, Boulevard de l'Entente, Québec.

L'inscription doit se faire avant le 1er mars